

**Orientation des élèves de collège et de
seconde générale et technologique du
secteur public en 2010**

Table des matières

Note de présentation	page 2
Demandes et décisions à l'issue de la sixième	pages 3 à 4
Demandes et décisions à l'issue de la quatrième générale	pages 5 à 6
Demandes et décisions à l'issue des troisièmes (total toutes 3èmes)	pages 7 à 8
Demandes et décisions à l'issue de la troisième (hors 3 ^{ème} DP 6 et 3 ^{ème} I)	pages 9 à 16
Filles et garçons devant l'orientation à l'issue de la troisième (hors 3 ^{ème} DP 6 et 3 ^{ème} I)	pages 17 à 18
Demandes et décisions à l'issue de la troisième « découverte professionnelle - 6 heures » incluant un historique des « troisièmes technologiques et préparatoires à la voie professionnelle »	pages 19 à 20
Demandes et décisions à l'issue de la troisième d'insertion	pages 21 à 22
Demandes et décisions à l'issue de la seconde (passage en 1 ^{ère} et redoublement)	pages 23 à 26
Demandes et décisions à l'issue de la seconde (détails vers les séries de première)	pages 27 à 28
Décisions d'orientation des filles et des garçons à l'issue de la seconde (détails vers les séries de premières)	pages 29 à 30
Comparaison entre les appels formulés et les appels satisfaits	page 31
Taux d'appel	page 32
Bilan de l'appel 2010	pages 33 à 35

N.B : l'enquête porte sur les établissements publics de France métropolitaine et des départements d'outre-mer

La présente brochure « Orientation des élèves de la sixième à la seconde générale et technologique du secteur public en 2010 » de la collection « Repères pour l'orientation et l'affectation des élèves » est l'un des outils dont la DGESCO a souhaité doter les académies. Elle permet d'observer les procédures d'orientation et d'appel conduisant à la décision d'orientation.

Depuis octobre 2009, ces données sont également reportées sur l'application nationale servant au dialogue de gestion entre l'administration centrale et les académies (Mélusine). Elles peuvent ainsi être une aide au pilotage.

Pour le grand public, elles sont aussi consultables sur *eduscol*.

Il est important de bien identifier la nature de ces chiffres. En effet, ceux-ci concernent le processus amont préparant la décision d'orientation, la collecte des données arrêtées au 14 juillet 2010 faisait état de la situation au 30 juin 2010. Il est suivi par le processus d'affectation des élèves, objet de la 2^{nde} livraison (étroitement lié à l'offre de formation dans l'enseignement professionnel ou technique public).

Pour avoir une vue globale du déroulement de l'orientation, ces données chiffrées doivent être complétées par l'analyse des constats de rentrée réalisés par la DEPP qui, à partir du mois d'octobre, précise qui sont les élèves réellement présents dans les classes.

L'analyse de la démarche d'orientation des élèves s'effectue ainsi en trois temps couvrant toute la transition du « passage » d'une année à l'autre :

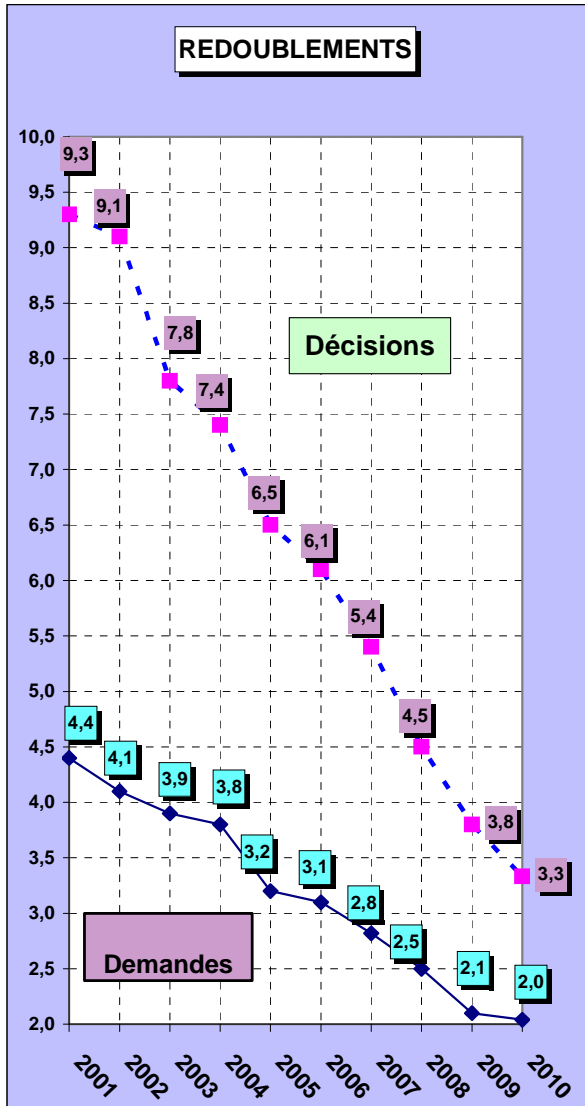
- la demande d'orientation des parents et la décision d'orientation prise au 3^{ème} trimestre à l'issue du conseil de classe (présente livraison DGESCO) ;
- la décision d'affectation qui y fait suite (AFFELNET fin juin, prochaine livraison DGESCO) ;
- la présence effective des élèves à la rentrée suivante (octobre, constats de rentrée DEPP).

Elaborée à partir d'une enquête auprès des services académiques d'information et d'orientation des rectorats, eux-mêmes interrogeant chaque établissement public, cette remontée permet de constater en 2010, sur le long terme, des évolutions significatives :

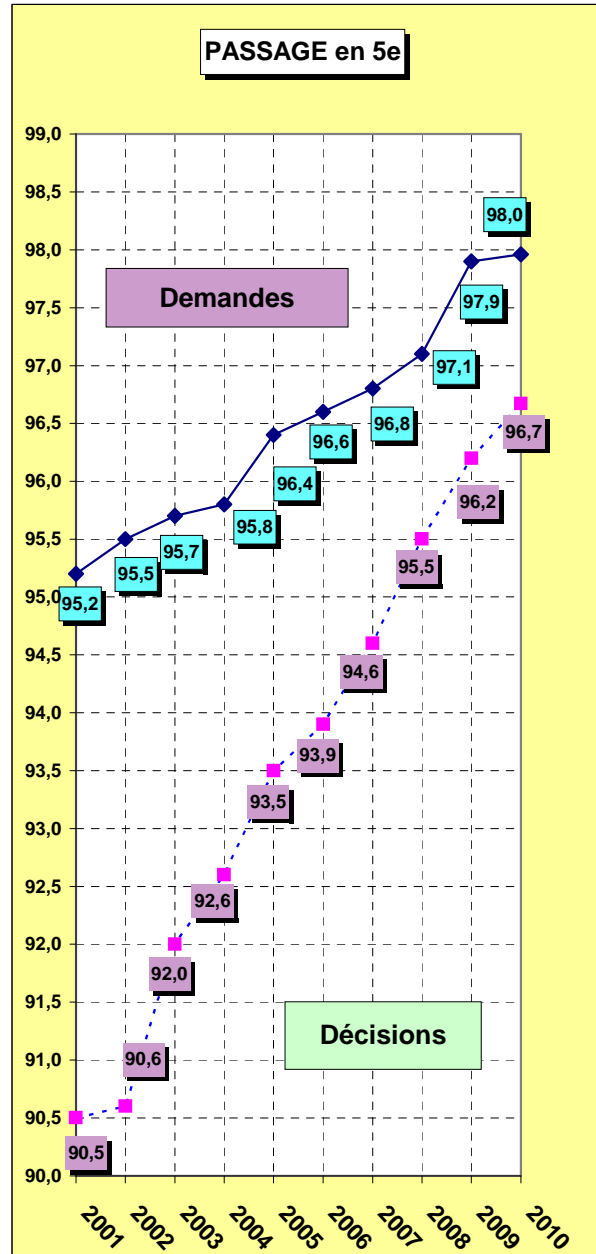
- la baisse continue des décisions de redoublements à tous les niveaux, nettement confirmée en fin de 2^{nde} générale et technologique où ces décisions sont les plus élevées, constituant un des motifs de la réforme du lycée ;
- une convergence toujours plus forte entre les demandes et les décisions :
 - marquée pour les seconde GT par la reprise à la hausse des demandes des familles
- les séries S et ES continuent de progresser ; la série L marque une reprise légère ;
- les académies ont parfois des profils typés en fort écart à la moyenne nationale.

La réforme du lycée GT n'a pas eu d'effet notable cette année, c'est sur la poursuite en 1^{ère} qu'il faudra mesurer l'impact en 2011.

Demandes et décisions à l'issue de la 6ème de 2001 à 2010



Les décisions de redoublement ont été divisées par 3 en 10 ans alors que les demandes n'ont baissé que de moitié. Les décisions de passage en 5ème connaissent une hausse régulière autour de 0,5 point chaque année.



Demandes et décisions à l'issue de la 6ème

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics des académies de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

LES DEMANDES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	4,4 %	4,1 %	3,9 %	3,8 %	3,2 %	3,1 %	2,8%	2,5%	2,1%	2,0%
5e	95,2 %	95,5 %	95,7 %	95,8 %	96,4 %	96,6 %	96,8%	97,1%	97,9%	98,0%
Autres	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,3%	0,4%	non recensé	non recensé
<i>Effectif total pris en compte dans l'enquête</i>	681 939	673 594	610 645	525 753	582 613	585 258	598 756	594 014	598 122	596 842

Les demandes de redoublement n'ont cessé de baisser chaque année de manière sensible : -2,4 points depuis 2001 et se stabilisent en 2010.

LES DECISIONS

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	9,3 %	9,1 %	7,8 %	7,4 %	6,5 %	6,1 %	5,4%	4,5%	3,8%	3,3%
5e	90,5 %	90,6 %	92,0 %	92,6 %	93,5 %	93,9%	94,6%	95,5%	96,2%	96,7%
Autres	0,2 %	0,3 %	0,2 %	non recensé						non recensé
<i>Effectif total pris en compte dans l'enquête</i>	681 939	673 594	614 230	531 157	585 952	583 692	598 992	593 771	598 122	595 214

Les décisions de redoublement baissent de manière plus importante que les demandes de redoublement.

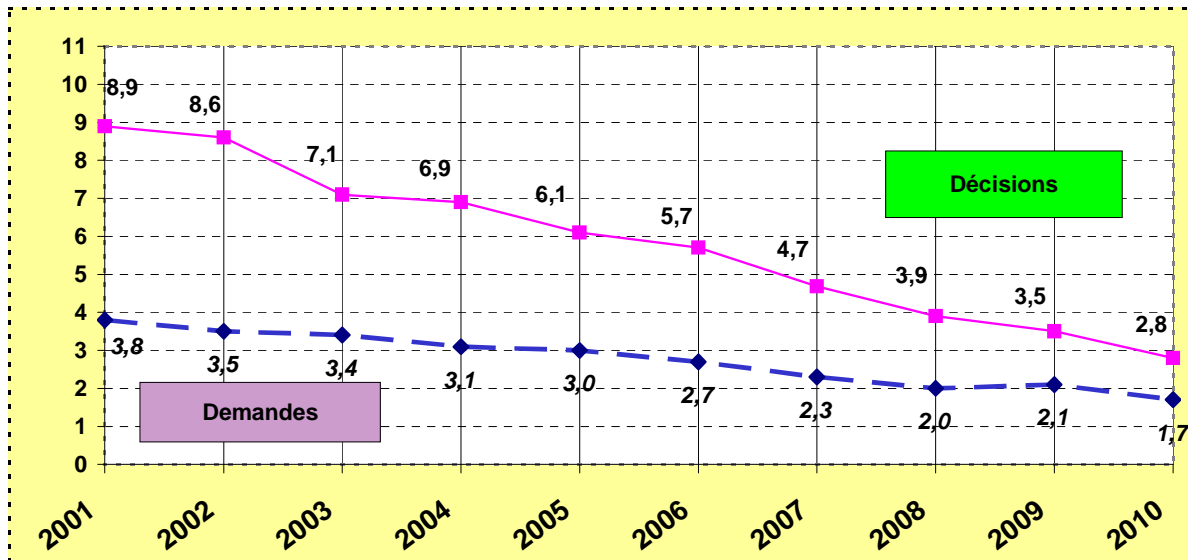
De 2001 à la rentrée 2010, le taux de passage en 5e a augmenté de 6,2 points.

Entre 2009 et 2010, la hausse est de 0,5 point est un peu inférieure à la hausse entre 2009 et 2010 (0,7 point).

Demandes et décisions à l'issue de la 4ème générale de 2001 à 2010

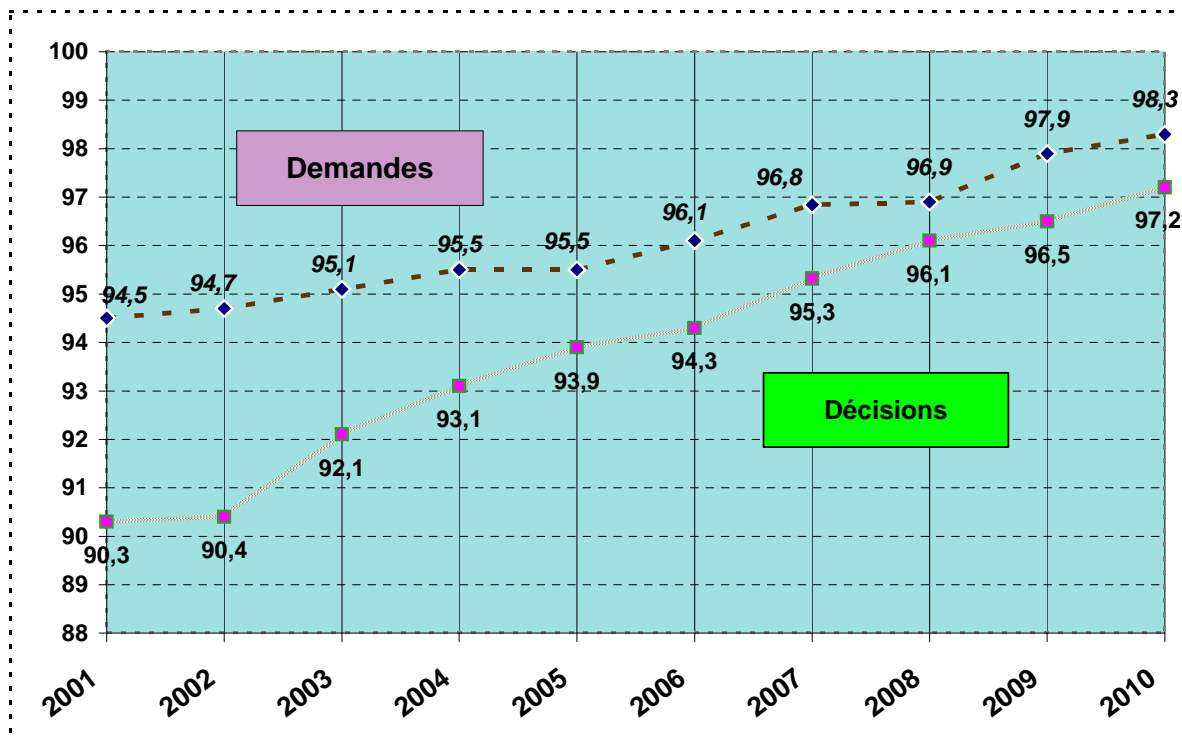
Redoublements

Entre 2001 et 2010, les demandes de redoublement baissent faiblement avec des décisions en diminution constante.



Passage en 3e

Depuis 3 ans, on note une convergence de plus en plus grande entre les demandes et les décisions.



Demandes et décisions à l'issue de la 4ème générale

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics des académies de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

LES DEMANDES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	3,8 %	3,5 %	3,4 %	3,1 %	3,0 %	2,7%	2,3%	2,0%	2,1%	1,7%
Toutes 3èmes	94,5 %	94,7 %	95,1 %	95,5 %	95,5 %	96,1%	96,4%	96,9%	97,9%	98,3%
3e générale	non recensé					90,5%	89,5%	89,7%	90,7%	90,9%
3e d'insertion						1,3%	1,5%	1,6%	1,5%	1,5%
3e D.P. 6 heures						4,3%	5,4%	5,7%	5,7%	6,0%
Préparation à l'apprentissage						0,2%	0,4%	0,5%	non recensé	non recensé
Autres	1,7 %	1,8 %	1,5 %	1,4 %	1,5 %	1,0%	0,9%	0,6%	non recensé	non recensé
Effectif total pris en compte dans l'enquête	638 099	639 825	583 040	513 046	590 267	589 550	573 998	558 662	576 423	577 831

Les demandes de redoublement ont diminué de 2,1 points en 10 ans en relation avec l'augmentation de la demande de passage en 3èmes (+ 3,80 points pour la même période).

En 2010, les demandes vers la 3e D.P. 6 heures augmentent de manière peu significative.

LES DECISIONS

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	8,9 %	8,6 %	7,1 %	6,9 %	6,1 %	5,7%	4,7%	3,9%	3,5%	2,8%
3èmes (*)	90,3 %	90,4 %	92,1 %	93,1 %	93,9 %	94,3%	95,3%	96,1%	96,5%	97,2%
Autres	0,8 %	1 %	0,8 %	non recensé						non recensé
Effectif total pris en compte dans l'enquête	638 099	639 825	586 639	517 242	593 894	587 316	573 277	555 294	575 676	576 263

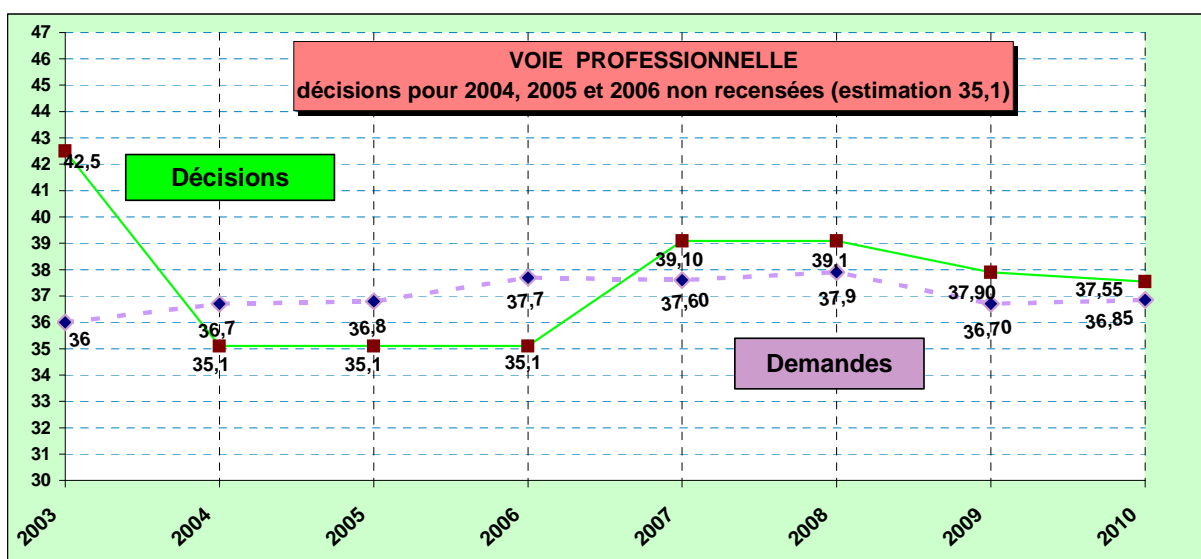
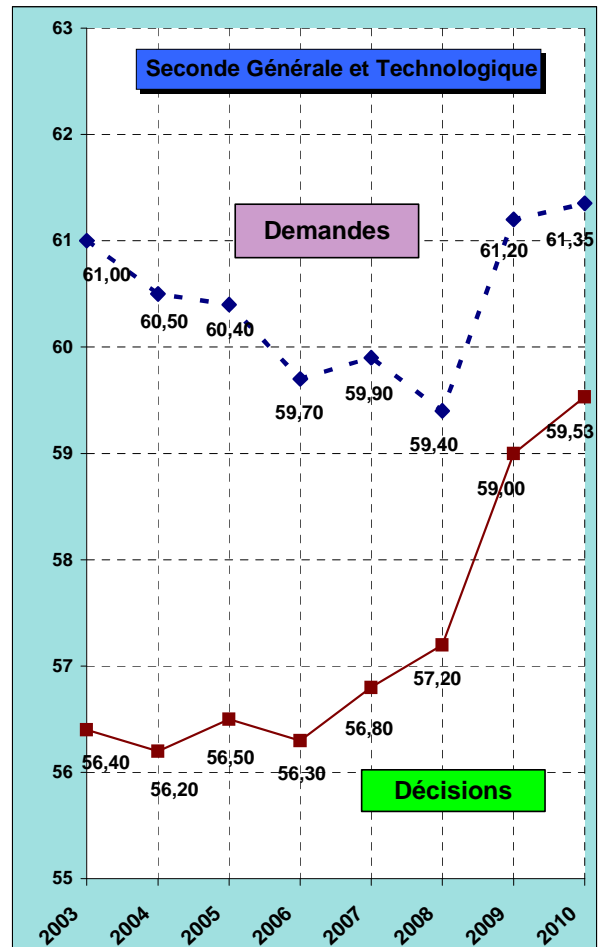
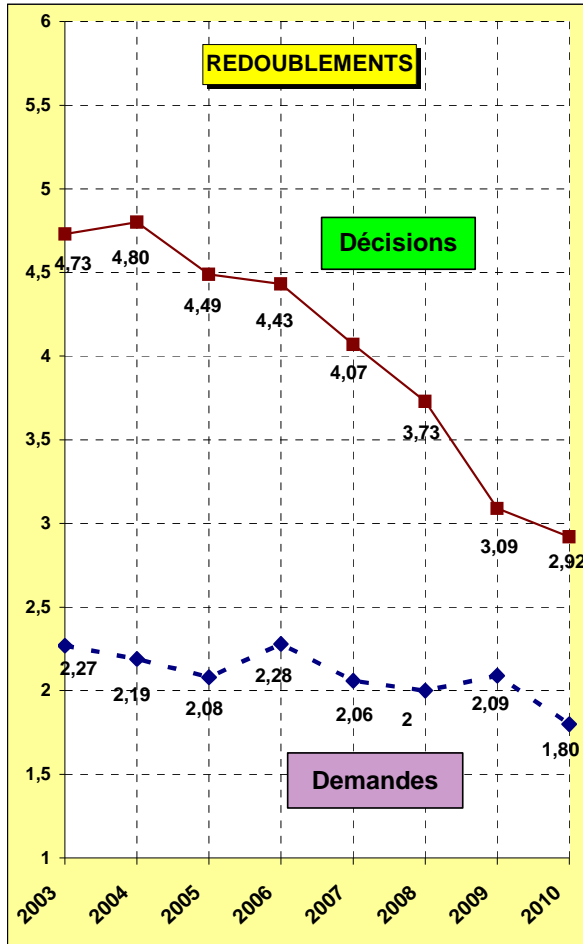
(*) Passage en 3ème : avis donnés par les conseils de classe

3e Générale	3e d'insertion	3e D P. 6 heures
91,0%	1,2%	5,0%

Depuis 2001, les décisions de redoublement ont diminué de 6,1 points (- 0,7 point entre 2009 et 2010) au profit du passage en 3èmes qui gagne 6,9 points depuis 2001.

Demandes et décisions d'orientation à l'issue des classes de troisième (total toutes troisièmes) de 2003 à 2010

Les demandes de redoublement passent sous les 2% tandis que les décisions continuent elles aussi à baisser. Vers la 2^{de} GT, l'écart entre demandes et décisions est de moins de 2 points (1,82 point).



Demandes et décisions à l'issue des classes de troisième (total toutes troisièmes) de 2003 à 2010

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics des académies de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

LES DEMANDES

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	2,3%	2,2%	2,1%	2,3%	2,1%	2,0%	2,1%	1,8%
2e Générale et Technologique	61,0%	60,5%	60,4%	59,7%	59,9%	59,4%	61,2%	61,4%
Voie Profes. (BEP, CAP, Bac Pro3)	Statut scolaire et à partir de 2009, 1ère année de CAP2	32,7%	33,3%	33,2%	33,7%	33,6%	34,0%	8,8%
		Apprentissage et à partir de 2009, 2nde pro vers Bac pro3 et 1ère année BEP maintenus	3,3%	3,4%	3,6%	3,9%	4,0%	3,9%
Total Voie Professionnelle	36,0%		36,7%	36,8%	37,7%	37,6%	37,9%	36,7%
Autres	0,7%	0,6%	0,7%	0,5%	0,5%	0,7%	non renseigné	non renseigné
Total effectif toutes troisièmes	579 965	521 471	590 532	598 992	589 221	547 120	566 786	571 640

Alors que les demandes de **redoublement** variaient peu depuis 2003, 2010 voit le passage sous la barre des 2%. La demande vers la **seconde générale et technologique** se stabilise. Depuis 2003, l'amplitude reste très faible (+0,4 point).

La **voie professionnelle** ne connaît pas de fluctuation notable.

LES DECISIONS

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	4,7%	4,8%	4,5%	4,4%	4,1%	3,7%	3,1%	2,9%
2e Générale et Technologique	56,4%	56,2%	56,5%	56,3%	56,8%	57,2%	59,0%	59,5%
Voie Pro	42,5%	non recensé			39,1%	39,1%	37,9%	37,6%
Total effectif toutes troisièmes	581 665	522 368	591 910	596 988	587 448	547 928	566 612	571 973

Les pourcentages de 2003 à 2006 sont donnés à titre indicatif car reconstitués à partir de données partielles.

Pour information, ces rubriques ne relevant pas d'une décision d'orientation :

Apprentissage	1,6%	non recensé	non recensé
Autres	0,4%		

Les décisions de **redoublement** baissent cette année encore et passent sous la barre des 3%.

Après le passage en 2009 à 59%, les décisions d'orientation vers la **seconde générale et technologique** continuent de progresser. La voie professionnelle se maintient après une perte relative de 1,20 point entre 2007 et 2009 au profit du passage en 2nde GT.

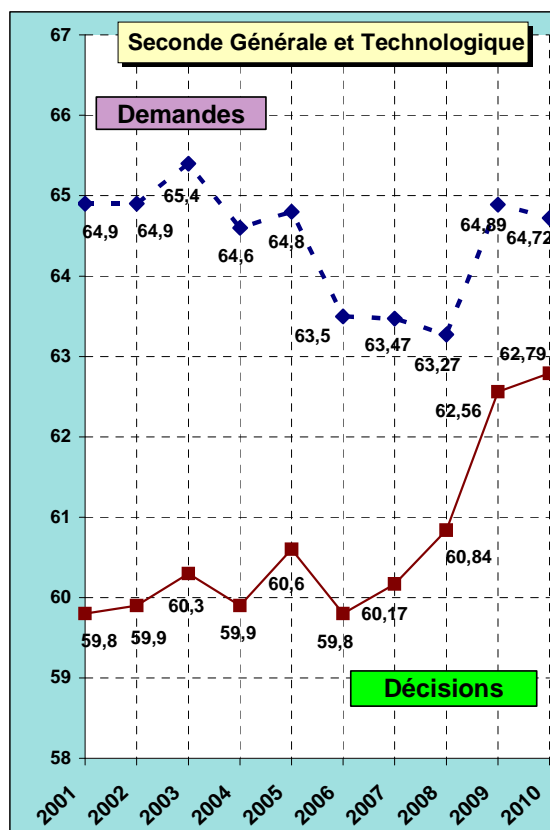
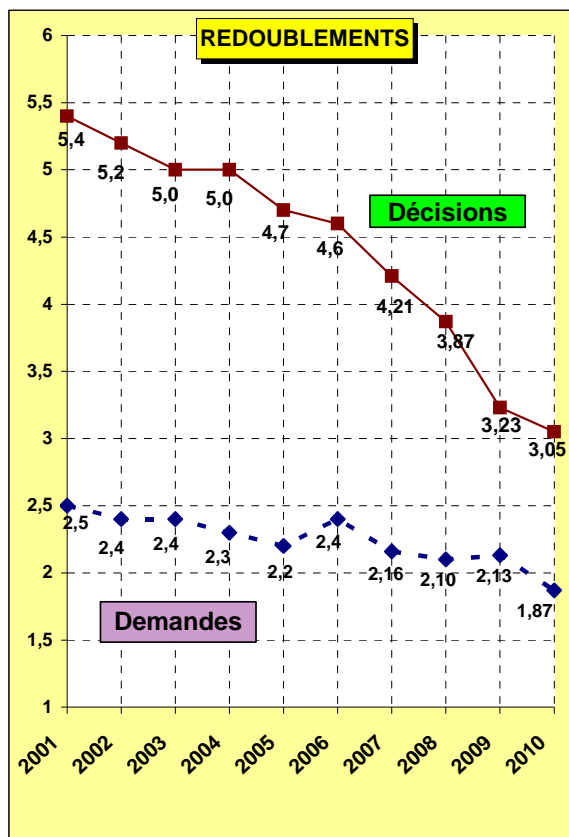
pour info

Demandes et décisions à l'issue de la 3^e SEGPA

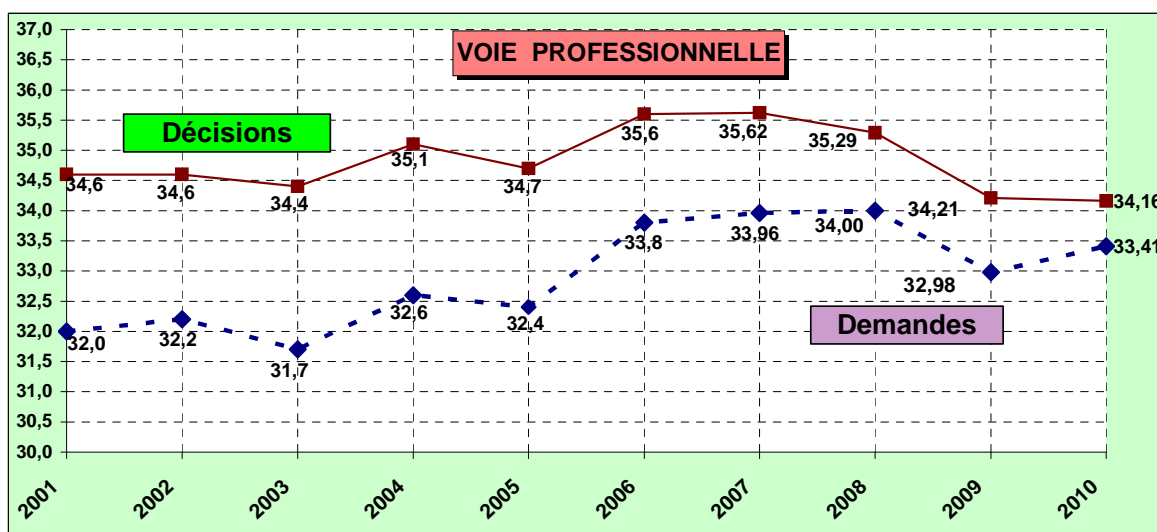
	Total effectif	Voie professionnelle			Redbt	Demande décision spécifique	
		2nde Gale et techno	1ère année CAP	2nde pro vers Bac pro et 1ère			
Demandes	21 039	0,20%	93,40%	3,64%	97,05%	0,70%	2,22%
Décisions	21 577	0,00%	94,04%	2,71%	96,75%	0,88%	2,37%

Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3ème (hors DP6 et 3ème d'insertion) de 2001 à 2010

Avec des redoublements diminués de moitié en 10 ans, les écarts entre demandes et décisions de redoublement ne sont plus que d'un point alors qu'ils étaient de trois points en 2001. La 2nde GT voit l'écart divisé par deux.



...alors que la voie professionnelle après une faible progression en 2006 et 2007 stagne.



Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3ème (hors DP6 et 3ème d'insertion) de 2001 à 2010

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics des académies de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

LES DEMANDES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Redoublement	2,5%	2%	2,4%	2,3%	2,2%	2,4%	2,2%	2,1%	2,1%	1,9%	
2e Générale et Technologique	64,9 %	64,9 %	65,4 %	64,6 %	64,8 %	63,5 %	63,5%	63,3%	64,9%	64,7%	
Voie Pro. BEP,CAP, Bac Pro3	Statut scolaire et à partir de 2009, 1ère année de CAP2	29,7 %	29,9 %	29,5 %	30,3 %	29,8 %	30,7 %	30,7%	30,7%	6,6%	6,5%
	Apprentissage et à partir de 2009, 2nde pro vers Bac pro3 et 1ère année BEP maintenus	2,3 %	2,3 %	2,2 %	2,3 %	2,6%	3,1 %	3,3%	3,3%	26,4%	27,0%
Total Voie Professionnelle	32 %	32,2 %	31,7 %	32,6 %	32,4 %	33,8 %	34,0%	34,0%	33,0%	32,4%	
Autres	0,6 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,4%	0,6%	non recensé	non recensé	
Effectif total pris en compte dans l'enquête	558 696	563 824	540 646	487 075	549 386	561 926	555 063	512 965	533 639	542 592	

De 2001 à 2010, les demandes de **redoublement** varient peu et baissent seulement de 0,60 point.

Sur la même période, la demande vers la **seconde générale et technologique** reste quasi constante et l'amplitude n'est que de 0,2 point.

Les demandes vers la **voie professionnelle** représentent désormais le tiers des effectifs.

LES DECISIONS

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	5,4 %	5,2 %	5 %	5 %	4,7 %	4,6 %	4,2%	3,9%	3,2%	3,1%
2e Générale et Technologique	59,8 %	59,9 %	60,3 %	59,9 %	60,6 %	59,8 %	60,2%	60,8%	62,6%	62,8%
Voie Professionnelle BEP, CAP, Bac Pro3) à partir de 2009, 1ère année de CAP2, 2nde pro vers Bac pro3 et 1ère année BEP maintenus	33,6 %	33,7 %	33,5 %	35,1 %	34,7 %	35,6 %	35,6%	35,3%	34,2%	34,2%

Pour information, ces rubriques ne relevant pas d'une décision d'orientation :

Apprentissage	1,0 %	0,9 %	0,9 %	non recensé						non recensé
Autres	0,2 %	0,3 %	0,3 %	non recensé						non recensé
Effectif total pris en compte dans l'enquête	557 873	563 782	543 178	488 534	550 917	560 778	563 686	514 223	533 631	543 014

Depuis 10 ans, les décisions de **redoublement** suivent une courbe descendante plus marquée que celle des demandes.

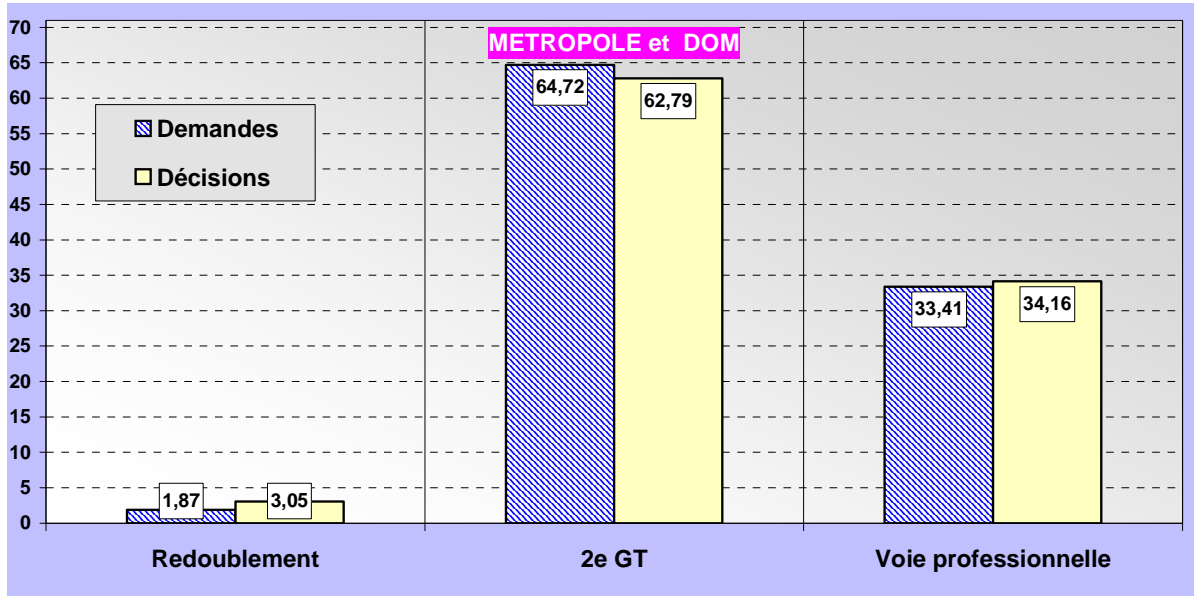
L'écart entre demandes et décisions se resserre (écart de 3 points en 2000 et 1,10 point en 2009).

Sur la même période, les décisions d'orientation vers la **seconde générale et technologique** se situent autour de 60% et dépassent 62% pour la 1ère fois depuis 2009.

Les décisions vers la **voie professionnelle** se situent autour de 35 %.

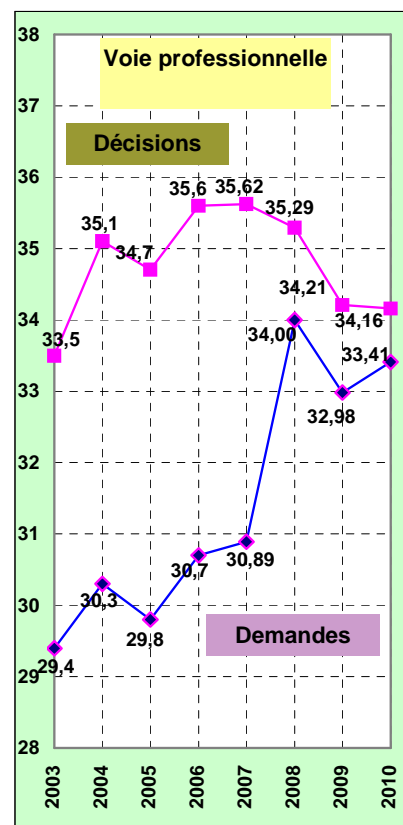
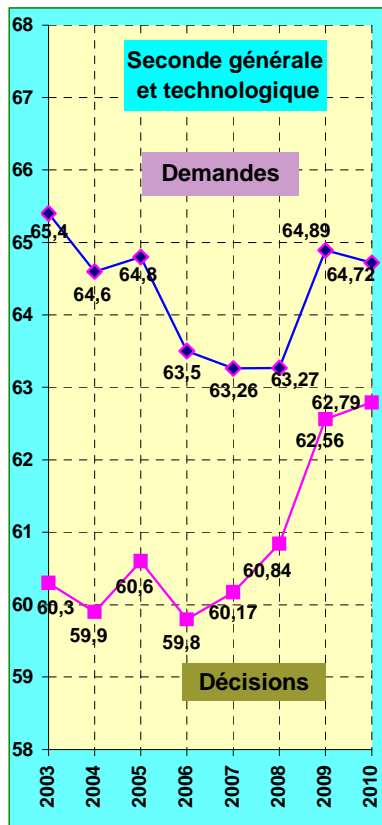
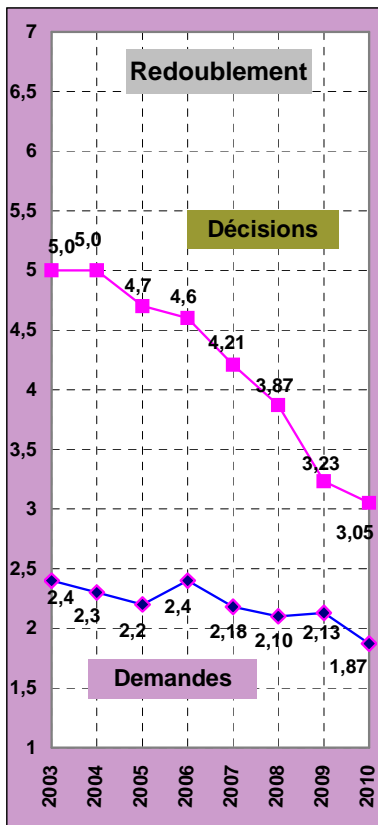
Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la troisième (hors DP6 et 3ème d'insertion) en 2010

Des décisions supérieures aux demandes pour les redoublements. On s'approche de l'équilibre pour l'accès à la 2nde GT ainsi que pour les demandes vers la voie professionnelle.



Evolution de l'orientation à l'issue de la troisième de 2003 à 2010

Rappel tableau page 9



**Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la troisième (hors DP6 et 3ème d'insertion)
de 2003 à 2010**

Taux minimum et maximum observé dans les académies, comparé à la moyenne nationale

DEMANDES

Données exprimées en pourcentage	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010														
	mini	maxi	Métro+DOM		mini	maxi	Métro+DOM		mini	maxi	Métro+DOM		mini	maxi	Métro+DOM												
Redoublement	0,7	3,3	2,3		1,0	3,4	2,2		1,0	3,1	2,4		1,14	3,15	2,18		1,05	3,3	2,10		0,98	3,30	2,10		0,88	2,65	1,87
2e générale et techno	52,1	75,6	64,6		53,7	74,7	64,8		54,3	74,4	63,5		54,4	73,6	63,26		54,1	73,3	63,27		54,08	74,92	64,89		57,01	76,24	64,72
Voie professionnelle			30,3				29,8		21,9	42,2	30,7		22,0	42,4	30,89		21,9	41,3	34,00		22,13	41,73	32,98		21,12	41,09	33,41
Effectif pris en compte dans l'enquête	487075		549386		561926		551 817		512 965		533 639		542 592														

Le taux de demandes de **redoublement** (métropole + DOM) est le plus bas depuis 2004 passant sous la barre des 2%. L'écart se réduit entre taux maximum et minimum.

En 2009, le taux de demandes vers la **seconde G et T** (métropole + DOM) avait marqué 1,62 point de plus par rapport à 2008 alors qu'en 2010, les demandes vers la 2nde marque un léger recul au profit de la **voie professionnelle**.

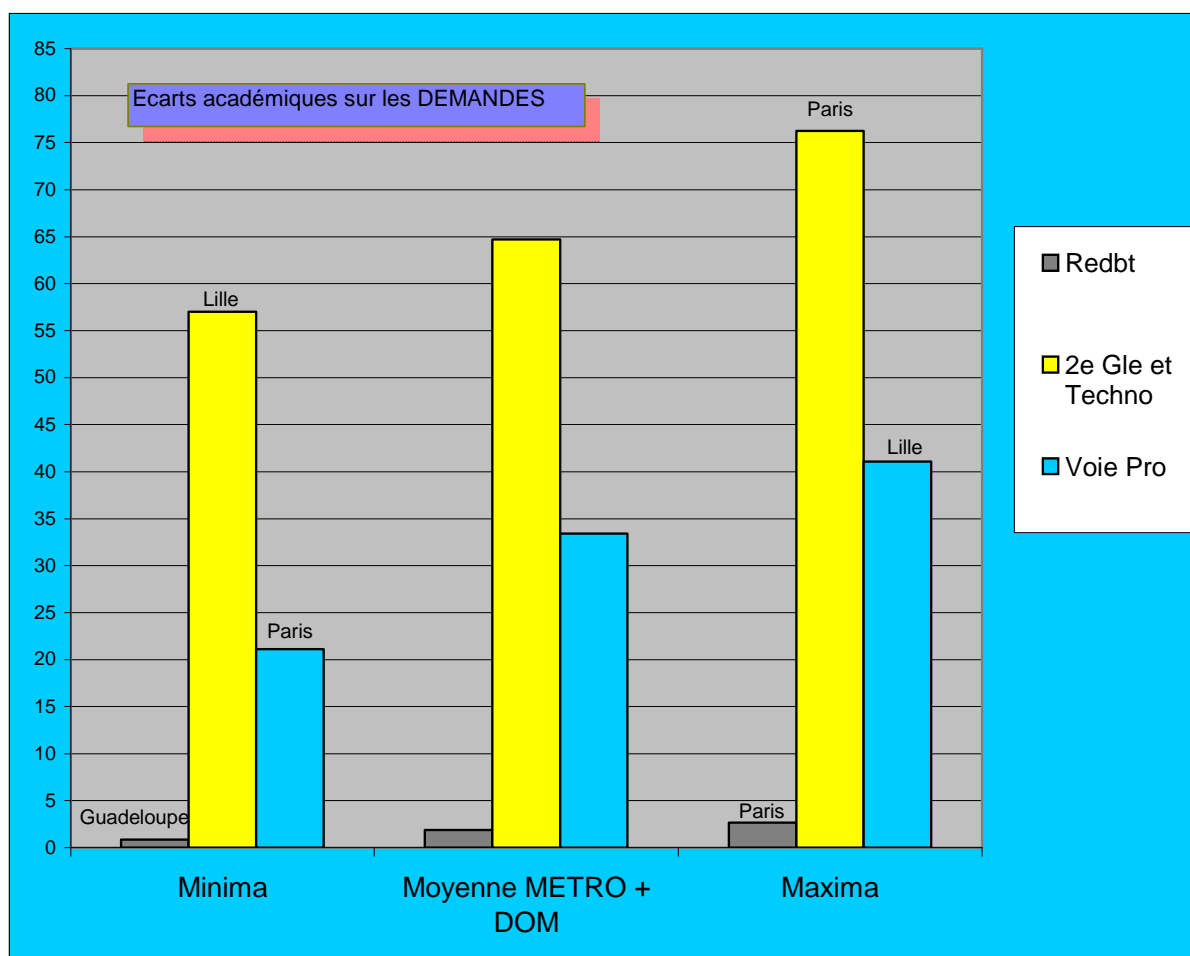
DECISIONS

Données exprimées en pourcentage	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010														
	mini	maxi	Métro+DOM		mini	maxi	Métro+DOM		mini	maxi	Métro+DOM		mini	maxi	Métro+DOM												
Redoublement	2,9	6,9	5,0		2,4	7,5	4,7		2,9	7,2	4,6		1,92	7,08	4,21		2,09	8,24	3,87		1,62	6,84	3,23		1,52	5,24	3,05
2e générale et techno	49,2	67	59,9		49,4	66,4	60,6		52,1	66,4	59,8		53,0	65,8	60,17		52,8	66,7	60,84		54,08	68,46	62,56		59,01	70,48	62,79
Voie professionnelle			35,1				34,7		26,5	44,7	35,6		27,0	43,2	35,62		29,8	43,1	35,29		26,41	41,58	34,21		28,47	42,37	34,16
Effectif pris en compte dans l'enquête	488 534		550 917		560 778		553 686		514 223		533 631		543 014														

En 2010, le taux de décisions de **redoublement** (métropole + DOM) continue à baisser régulièrement pour s'approcher des 3%. Le taux minimum et maximum baissent avec un écart réduit.

En 2010, la progression vers la **seconde générale et technologique** (+ 0,05 pt) est moins notable qu'en 2009 (+1,72 pt par rapport à 2008) alors que le passage vers la **voie professionnelle** marque une petite baisse de 0,05 point par rapport à 2009.

Demandes à l'issue de la 3ème (hors DP6 et 3ème d'insertion) à la rentrée 2010

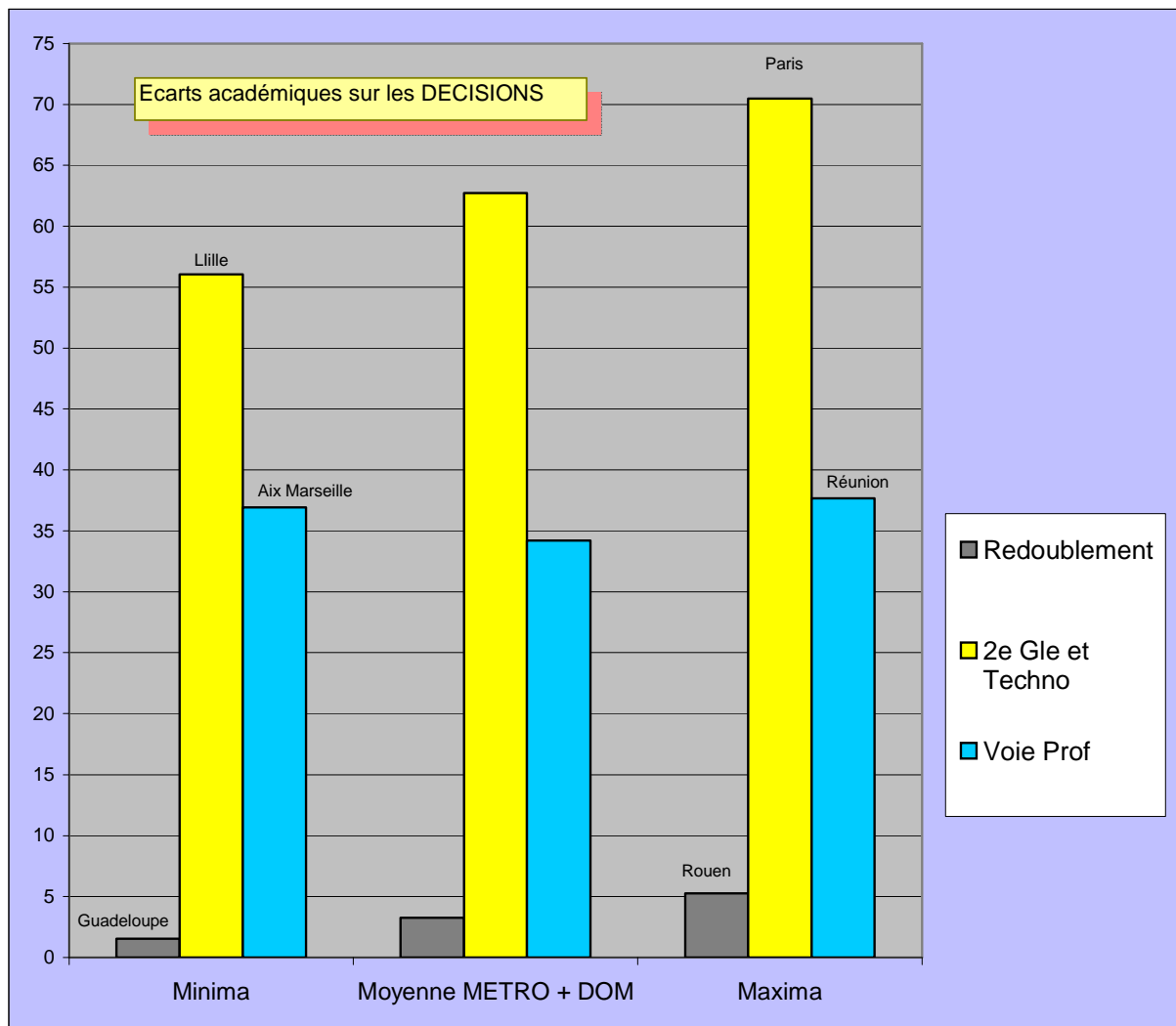


**ORIENTATION à l'ISSUE de la TROISIEME (hors DP6 et 3ème d'insertion) en 2010 :
TAUX MINIMA et MAXIMA**

DEMANDES

Redoublement		Seconde générale et technologique		Voie professionnelle total		Voie professionnelle par l'apprentissage effectifs inclus dans total VP - calcul en % de l'effectif total	
GAUDELLOUPE	0,88	LILLE	57,01	PARIS	21,12	PARIS	0,33
REUNION	0,94	GUYANE	57,18	VERSAILLES	27,14	GUYANE	0,62
MARTINIQUE	1,17	AMIENS	57,53	TOULOUSE	27,89	GAUDELLOUPE	0,64
REIMS	1,40	GAUDELLOUPE	58,96	GRENOBLE	30,86	REUNION	0,81
BESANCON	1,43	CAEN	61,45	BORDEAUX	31,42	LILLE	0,87
DIJON	1,53	REUNION	61,50	LYON	31,71	VERSAILLES	1,08
STRASBOURG	1,53	REIMS	61,78	RENNES	31,87	CRETEIL	1,10
CRETEIL	1,57	MARTINIQUE	61,84	CRETEIL	31,87	MARTINIQUE	1,11
POITIERS	1,59	AIX-MARSEILLE	62,31	NANCY-METZ	32,69	TOULOUSE	2,01
NANCY-METZ	1,66	STRASBOURG	62,39	MONTPELLIER	32,73	AMIENS	2,02
ROUEN	1,67	ROUEN	62,48	METROPOLE	33,18	NANCY-METZ	2,06
ORLEANS-	1,68	CLERMONT-FD	62,67	CORSE	33,30	MONTPELLIER	2,14
GUYANE	1,75	LIMOGES	62,75	METRO+ DOM	33,41	METRO+ DOM	2,50
CLERMONT-FD	1,77	NANTES	62,81	BESANCON	33,71	REIMS	2,51
AMIENS	1,80	POITIERS	62,97	DIJON	34,44	METROPOLE	2,57
METRO+ DOM	1,87	NICE	63,05	NICE	34,69	BESANCON	2,58
GRENOBLE	1,88	ORLEANS-	63,56	ORLEANS-	34,76	RENNES	2,59
VERSAILLES	1,88	DIJON	64,03	LIMOGES	35,01	POITIERS	2,92
LILLE	1,90	CORSE	64,25	NANTES	35,23	CLERMONT-FD	2,92
METROPOLE	1,91	METRO+ DOM	64,72	POITIERS	35,44	LIMOGES	2,96
RENNES	1,96	BESANCON	64,86	AIX-MARSEILLE	35,48	BORDEAUX	3,13
NANTES	1,96	METROPOLE	64,91	CLERMONT-FD	35,57	AIX-MARSEILLE	3,21
MONTPELLIER	2,03	MONTPELLIER	65,31	ROUEN	35,85	DIJON	3,23
CAEN	2,17	NANCY-METZ	65,66	STRASBOURG	36,08	STRASBOURG	3,25
LYON	2,17	LYON	66,12	CAEN	36,52	ROUEN	3,48
TOULOUSE	2,20	BORDEAUX	66,13	REIMS	36,82	LYON	3,49
AIX-MARSEILLE	2,24	RENNES	66,21	MARTINIQUE	36,99	GRENOBLE	3,54
LIMOGES	2,26	CRETEIL	66,56	REUNION	37,57	CAEN	3,69
NICE	2,45	GRENOBLE	67,26	GAUDELLOUPE	40,16	ORLEANS-	3,88
BORDEAUX	2,46	TOULOUSE	69,94	AMIENS	40,68	NANTES	4,35
CORSE	2,65	VERSAILLES	70,97	GUYANE	41,07	NICE	4,84
PARIS	2,65	PARIS	76,24	LILLE	41,09	CORSE	4,88

Décisions à l'issue de la 3ème (hors DP6 et 3ème d'insertion) à la rentrée 2010



**ORIENTATION à l'ISSUE de la TROISIEME (hors DP6 et 3ème d'insertion) en 2010 :
TAUX MINIMA et MAXIMA**

DECISIONS

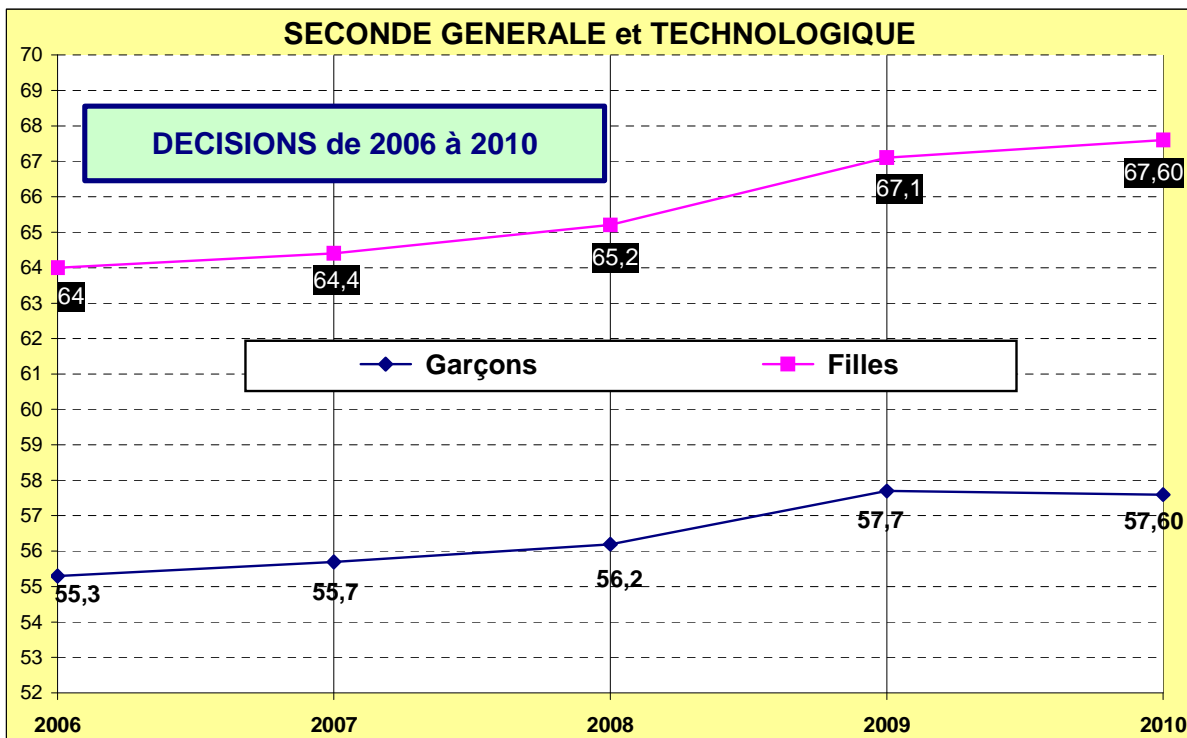
Redoublement	
GUADELOUPE	1,52
AMIENS	1,60
REUNION	1,76
GUYANE	1,93
REIMS	2,06
DIJON	2,18
STRASBOURG	2,29
BESANCON	2,35
LILLE	2,43
NANCY-METZ	2,50
ORLEANS-	2,52
NANTES	2,59
POITIERS	2,64
CRETEIL	2,68
RENNES	2,72
CLERMONT-	2,74
MONTPELLIER	2,77
MARTINIQUE	2,78
METRO+DOM	3,05
TOULOUSE	3,07
METROPOLE	3,10
CAEN	3,11
NICE	3,22
LIMOGES	3,49
CORSE	3,53
GRENOBLE	3,65
VERSAILLES	3,70
LYON	3,72
BORDEAUX	3,74
AIX-MARSEILLE	4,07
PARIS	5,04
ROUEN	5,24

2nde générale et technologique	
LILLE	56,04
GUADELOUPE	56,13
GUYANE	56,51
AIX-MARSEILLE	59,01
MARTINIQUE	59,60
ROUEN	60,03
CAEN	60,05
REUNION	60,57
NICE	60,58
CORSE	60,90
CLERMONT-	60,99
STRASBOURG	61,26
LIMOGES	61,57
REIMS	61,63
AMIENS	61,70
CRETEIL	62,73
METRO+DOM	62,79
ORLEANS-	62,95
METROPOLE	62,96
NANTES	63,07
LYON	63,12
POITIERS	63,16
BESANCON	63,44
MONTPELLIER	63,46
NANCY-METZ	64,23
GRENOBLE	64,58
BORDEAUX	64,61
RENNES	65,00
DIJON	65,60
VERSAILLES	65,60
TOULOUSE	68,46
PARIS	70,48

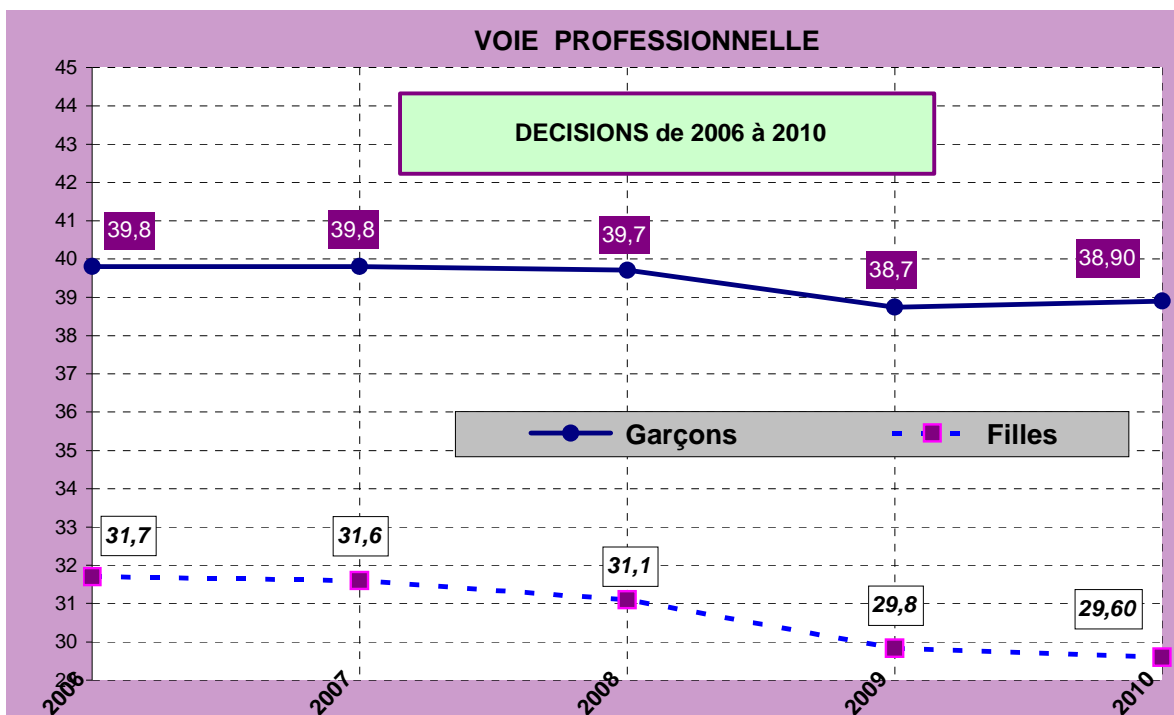
Voie professionnelle	
AIX-MARSEILLE	36,92
AMIENS	36,70
BESANCON	34,21
BORDEAUX	31,65
CAEN	36,83
CLERMONT-	36,27
CORSE	35,58
CRETEIL	34,59
DIJON	32,22
GRENOBLE	31,77
LILLE	41,53
LIMOGES	34,94
LYON	33,16
MONTPELLIER	33,77
NANCY-METZ	33,27
NANTES	34,35
NICE	36,19
ORLEANS-	34,53
PARIS	24,48
POITIERS	34,20
REIMS	36,31
RENNES	32,28
ROUEN	34,73
STRASBOURG	36,46
TOULOUSE	28,47
VERSAILLES	30,70
METROPOLE	33,94
GUADELOUPE	42,37
GUYANE	41,56
MARTINIQUE	37,62
REUNION	37,67
METRO+DOM	34,16

**Filles et garçons devant l'orientation à l'issue de la troisième
(hors DP 6 et 3ème d'insertion) de 2006 à 2010**

Un taux de passage des filles en 2nde G7 dépassant 67% constamment supérieur de 10 points à celui garçons...



et vers la voie professionnelle un taux toujours plus élevé pour les garçons, autour de 10 points.



Filles et garçons devant l'orientation à l'issue de la troisième (hors DP 6 et 3ème d'insertion) en 2010

Taux nationaux dans les établissements publics de métropole et des départements d'outre-mer.

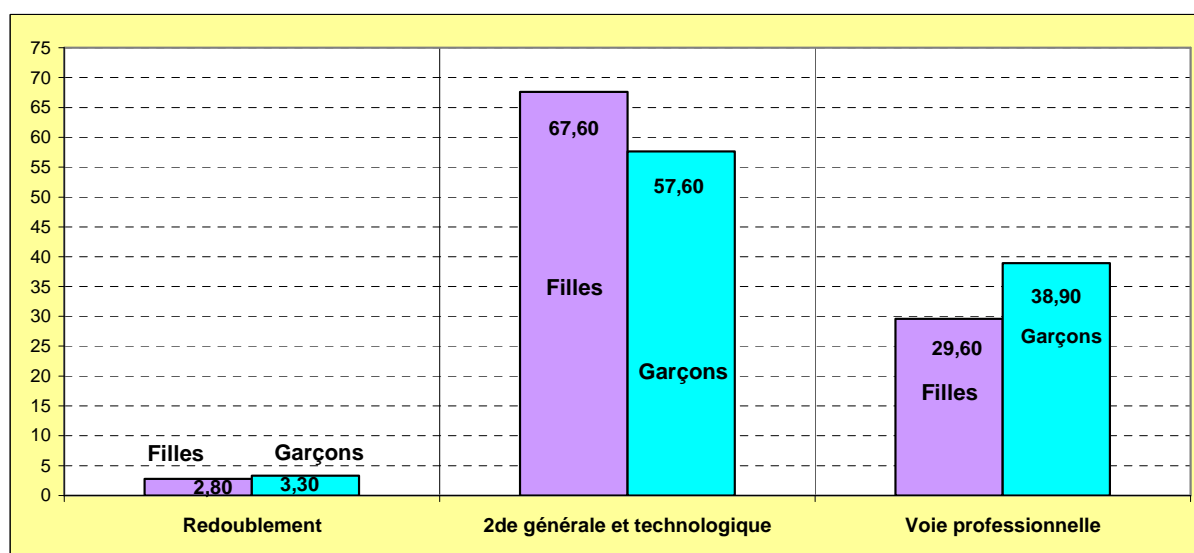
Données exprimées en pourcentage	2006				2007				2008				2009				2010																											
	Demande		Décision		Demande		Décision		Demande		Décision		Demande		Décision		Demande		Décision																									
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G																								
Redoublement	2,3	2,4	4,4	4,9	2,1	2,2	3,9	4,4	2,0	2,1	3,6	4,0	1,9	2,3	3,0	3,4	1,7	2,0	2,8	3,3																								
2e Générale et Techno	67,1	59,6	64,0	55,3	67,3	59,3	64,4	55,7	67,3	59,0	65,2	56,2	69,0	60,6	67,1	57,7	69,2	60,0	67,6	57,8																								
Voie Pro. BEP,CAP, Bac Pro3	Statut scolaire et à partir de 2009, 1ère année de CAP2				28,1 33,4				31,7 39,8				28,0 33,5				31,6 39,8				27,9 33,6				31,1 39,7				5,18 8,0				4,7 7,75				4,9 8,0				4,3 7,4			
	Apprentissage et à partir de 2009, 2nde pro vers Bac pro3 et 1ère année BEP maintenus				2,0 4,2				non recensé				2,0 4,4				non recensé				2,0 4,5				non recensé				23,8 29,0				25,1 31,0				24,1 29,9				25,2 31,5			
Total voie professionnelle	30,1	37,6	31,7	39,8	30,1	38,0	31,6	39,8	29,9	38,21	31,1	39,7	29,04	37,09	29,83	38,7	29,0	38,0	29,6	38,9																								

Comme les années passées, les **demandes** des filles pour le **passage en seconde générale et technologique** demeurent plus élevées que celles des garçons (+ 9,2 points) alors que l'écart se creuse toujours à l'avantage des garçons vers la **voie professionnelle**.

Pour les **décisions de redoublement**, l'écart constaté en 2010 entre les garçons et les filles est quasiment le même en 2009 à savoir de 0,50 point. Elles se rapprochent ainsi des demandes et ne sont pas deux fois supérieures aux demandes.

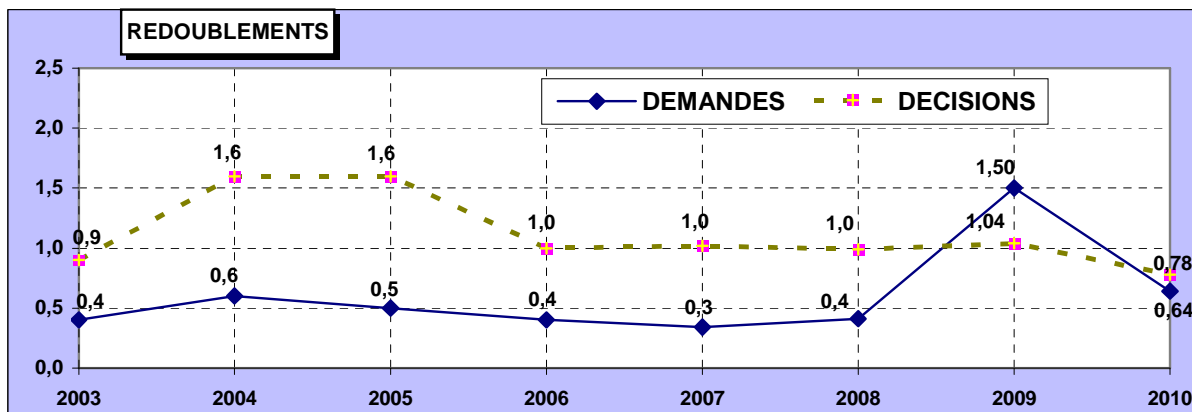
Le taux de **décisions pour le passage en 2nde G et T** augmente plus pour les filles que pour les garçons.

DECISIONS à la RENTREE 2010 : COMPARAISON entre FILLES et GARCONS

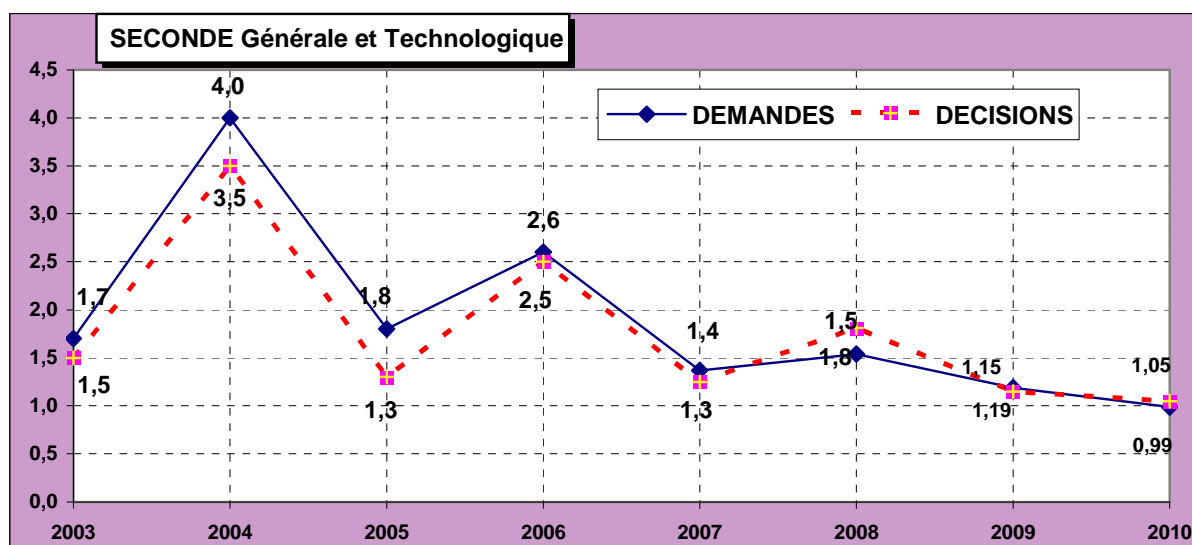


Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3ème "découverte professionnelle - 6 heures" incluant un historique des troisièmes technologiques et préparatoires à la voie professionnelle de 2003 à 2010

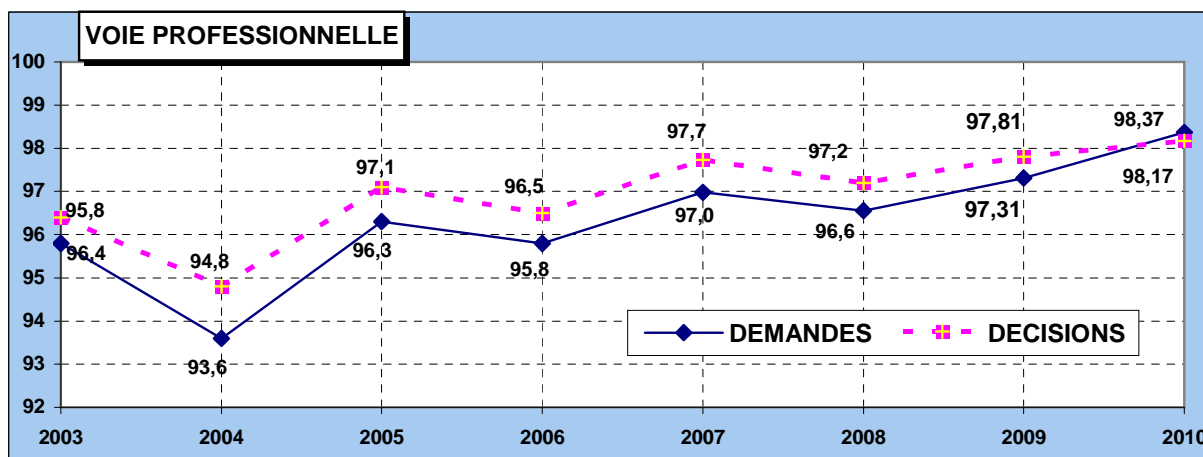
A la différence de 2009 qui a vu une forte augmentation des demandes et des décisions de redoublement, 2010 revient à la moyenne des années antérieures.



Vers la 2nde GT des taux irréguliers et en 2010, le taux le plus bas depuis 7 ans.



Un débouché naturel et quasi exclusif vers la voie professionnelle en constante progression.



Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3ème "découverte professionnelle - 6 heures" incluant un historique des troisièmes technologiques et préparatoires à la voie professionnelle de 2003 à 2010

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics des académies de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

LES DEMANDES

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	0,4 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %	0,3%	0,4%	1,5%	0,6%
2e Générale et Technologique	1,7 %	4,0 %	1,8 %	2,6 %	1,3%	1,5%	1,1%	1,0%
Voie Pro.								
Statut scolaire et à partir de 2009, 1ère année de CAP2	86,3 %	85,5 %	87,7 %	83,8 %	85,1%	85,6%	31,7%	33,9%
BEP, CAP, Bac Pro3								
Apprentissage et à partir de 2009, 2nde pro vers Bac pro3 et 1ère année BEP maintenus	9,5 %	8,1 %	8,6 %	12 %	11,8%	11,0%	65,6%	64,4%
Total Voie Professionnelle	95,8 %	93,6 %	96,3 %	95,8 %	96,9%	96,6%	97,3%	98,3%
Autres et à partir de 2009, APPRENTISSAGE effectifs inclus dans total VP-calcul en % de l'effectif total	2,1 %	1,8 %	1,4 %	1,2 %	1,3%	1,5%	9,8%	8,9%
<i>Effectif total pris en compte dans l'enquête</i>	19 814	18 631	22 216	21 243	22 499	23 390	23 951	22 759

A part à la rentrée 2009 où le le taux de demandes de **redoublement** avait particulièrement augmenté, renoue avec la stabilité qui prévalait depuis 2003.

Après des années de fluctuation, la demande vers la **seconde générale et technologique** se stabilise. La **voie professionnelle** étant un débouché naturel, elle reste la demande privilégiée des familles et est en constante progression.

Comme en 2009, l'**apprentissage** marque un léger fléchissement après avoir régulièrement dépassé les 10% depuis 2006.

LES DECISIONS

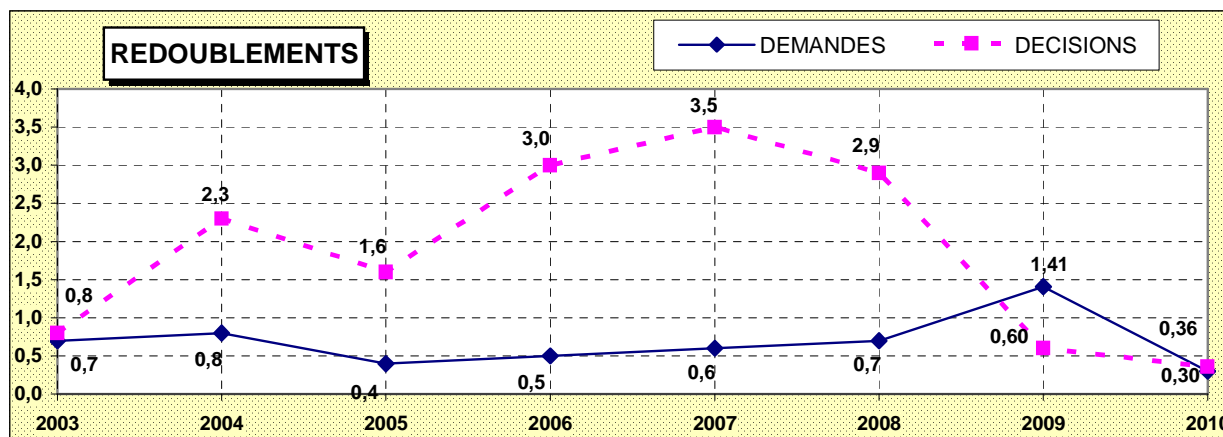
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	0,9 %	1,6 %	1,6 %	1 %	1,0%	1,0%	1,0%	0,8%
2e Générale et Technologique	1,5 %	3,5 %	1,3 %	2,5 %	1,3%	1,8%	1,2%	1,1%
Voie Professionnelle (BEP, CAP, Bac Pro3)	92,8 %	94,8 %	97,1 %	96,5 %	97,7%	97,2%	97,8%	98,2%
Pour information, ces rubriques ne relevant pas d'une décision d'orientation :								
Apprentissage	3,6 %	non recensé						non recensé
Autres	1,2 %	non recensé						non recensé
<i>Effectif total pris en compte dans l'enquête</i>	19 754	18 459	22 174	20 759	22 344	23 069	23 845	22 809

Les décisions de **redoublement** ne subissent pas de fortes variations et oscillent entre 0,8% et 1,6% depuis 2003. Le taux de décisions **vers la seconde générale et technologique** est particulièrement bas et le plus faible depuis 2003.

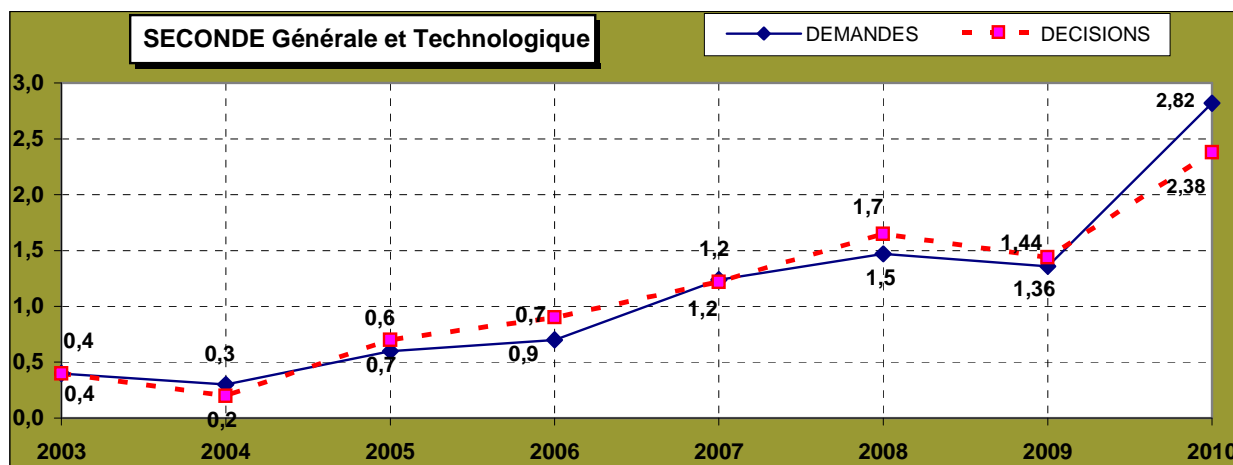
Par ailleurs, l'accueil vers la **voie professionnelle** est le plus élevé pour la même période.

Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3ème d'insertion de 2003 à 2010

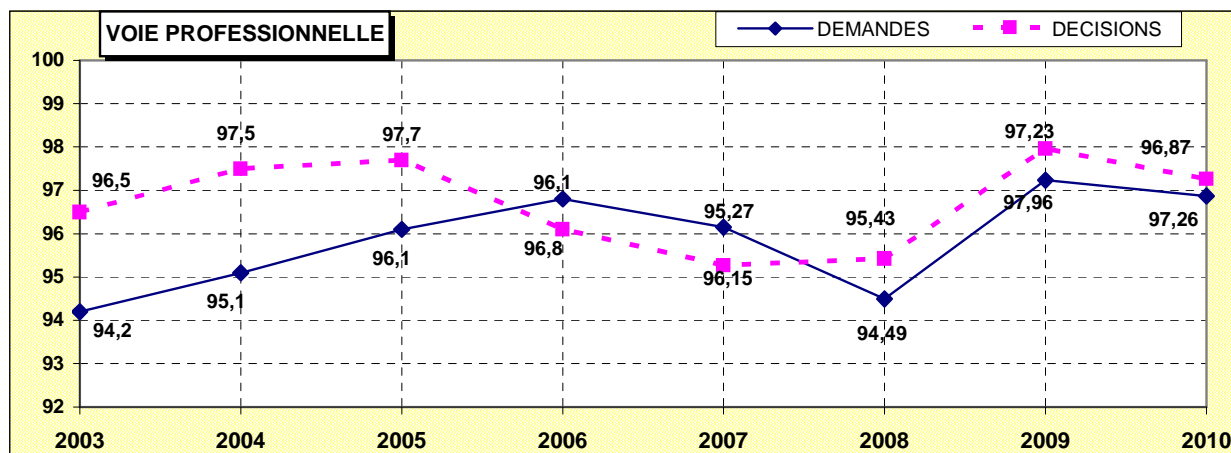
Des demandes et des décisions de redoublement à leur niveau le plus bas depuis 2003 au profit du passage ..



en 2nde GT, où les demandes et les décisions ont presque doublé en un an.



Vers la voie professionnelle, un rapprochement entre demandes et décisions à un niveau particulièrement élevé...



...dans un contexte de baisse globale des effectifs de 60%.

Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la 3ème d'insertion de 2003 à 2010

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (8 académies n'offrent pas cette formation) .

LES DEMANDES

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	0,7 %	0,8%	0,4 %	0,5 %	0,6%	0,7%	1,41%	0,30%
2e Générale et Techno	0,4 %	0,3 %	0,6 %	0,7 %	1,2%	1,4%	1,36%	2,82%
Voie Pro.	Statut scolaire et à partir de 2009, 1ère année de CAP2	66 %	63,4 %	69,3 %	73,5 %	73,0%	76,28%	75,23%
		BEP, CAP, Bac Pro3	Apprentissage et à partir de 2009, 2nde pro vers Bac pro3 et 1ère année BEP maintenus	28,2 %	31,7 %	26,8 %	23,3 %	23,2%
Total Voie Professionnelle	94,2 %			95,1 %	96,1 %	96,8 %	96,2%	97,23%
Autres	4,7 %	3,8 %	2,9 %	2 %	2,0%	3,2%	non recensé	non recensé
<i>Effectif total pris en compte dans l'enquête</i>	19 505	15 765	18 930	15 823	11 659	10 765	9 231	7 615

Les **demandes de redoublement** sont à leur niveau le plus bas depuis 2003.

Les demandes de **passage vers la seconde générale** ont doublé par rapport à 2009 et septuplé par rapport à 2003. Les demandes vers la **voie professionnelle** baissent très faiblement de 0,36 point.

LES DECISIONS

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	0,8 %	2,3 %	1,6 %	3 %	3,5%	2,9%	0,60%	0,36%
2e Générale et Techno	0,4 %	0,2 %	0,7 %	0,9 %	1,2%	1,6%	1,44%	2,38%
Voie Pro (BEP, CAP, Bac Pro3)	81,5 %	97,5 %	97,7 %	96,1 %	95,3%	95,4%	97,96%	97,26%

Pour information, ces rubriques ne relevant pas d'une décision d'orientation :

Apprentissage	15 %	non recensé						non recensé
Autres	2,3 %	non recensé						non recensé
<i>Effectif total pris en compte dans l'enquête</i>	18 733	15 375	18 819	15 451	11 418	10 636	9 185	7 562

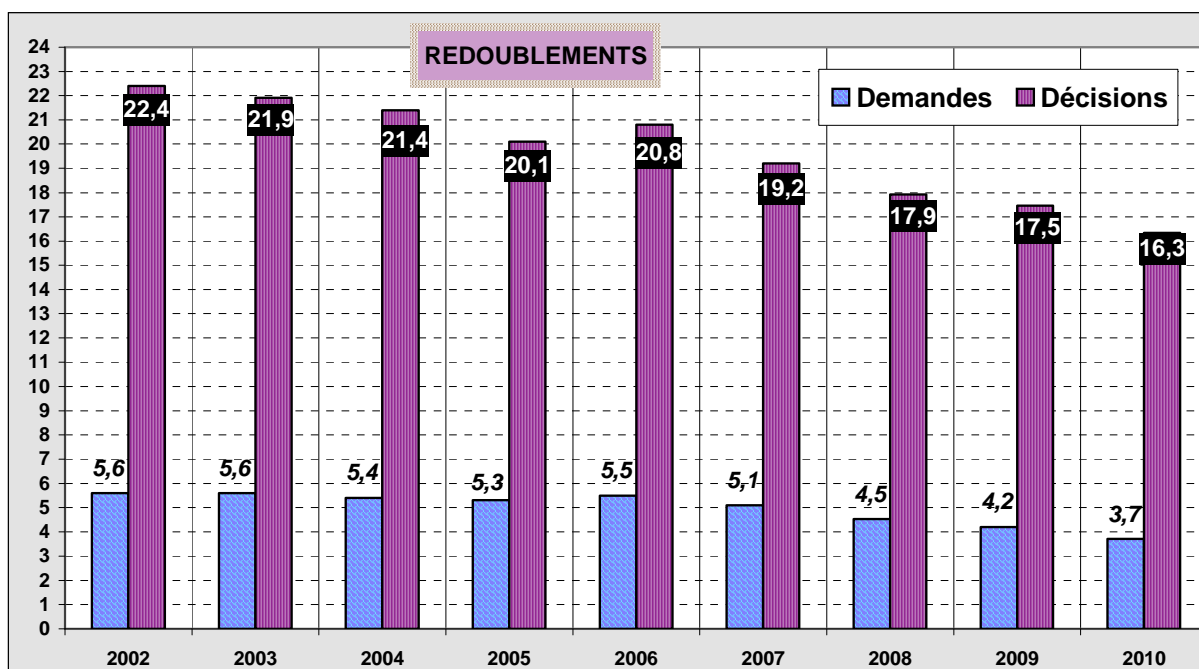
Les décisions de **redoublement** sont à leur niveau le plus bas depuis 2003 alors que le taux de passage en seconde générale **et technologique** a presque doublé par rapport à 2009.

Le taux de décisions vers la **voie professionnelle** reste important quoique un peu inférieur à celui de 2009.

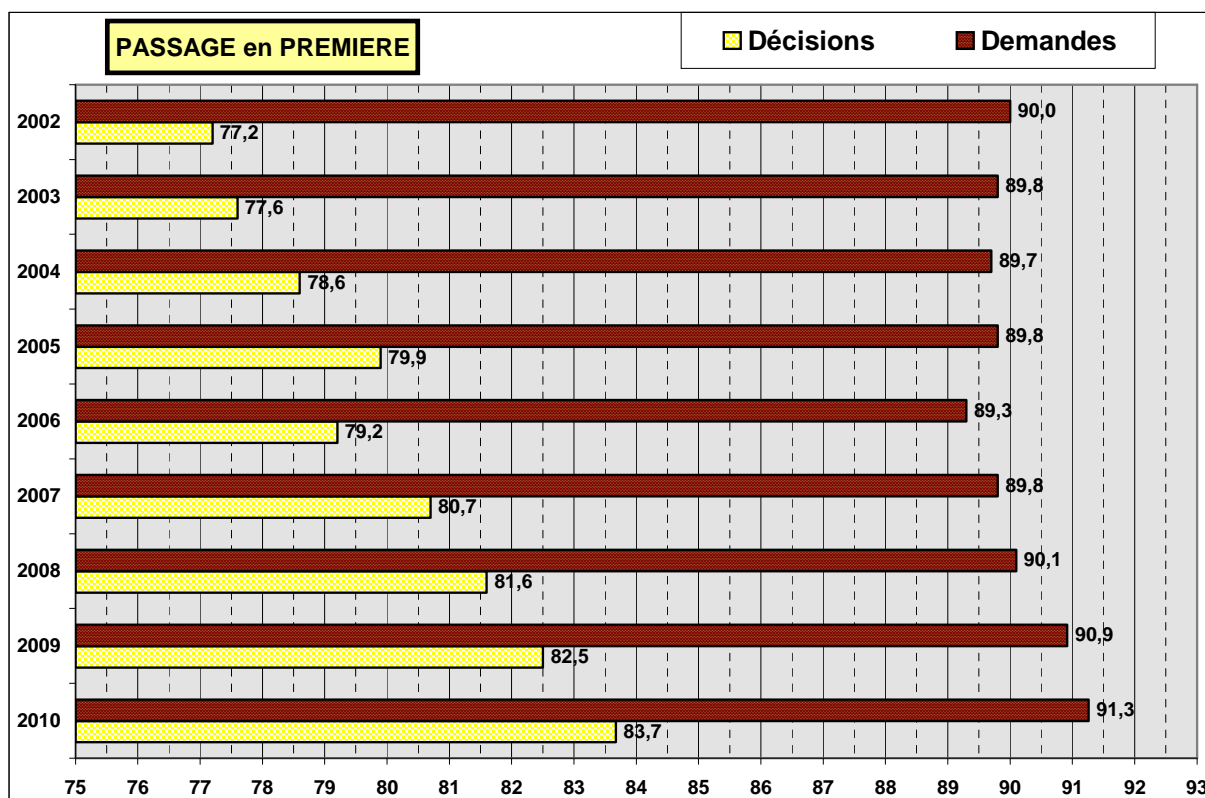
Tous ces résultats doivent être pondérés par le fait que les effectifs de la 3e d'insertion ont baissé de depuis 2003.

Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la seconde de 2002 à 2010

Les décisions de redoublement et plus particulièrement le "non passage en première" baissent lentement et restent à un niveau élevé, presque 4 fois celui des demandes.



Un taux de passage en première de 83,7% qui est le plus élevé depuis 2002.



Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la seconde de 2002 à 2010

L'enquête 2010 concerne l'ensemble des établissements publics des académies de métropole et des départements d'outre mer.

LES DEMANDES

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement	5,6%	5,6%	5,4%	5,3%	5,5%	5,1%	4,5%	4,2%	3,7%
Première	90,0%	89,8%	89,7%	89,8%	89,3%	89,8%	90,1%	90,9%	91,3%

Autres modalités pédagogiques :

Voie professionnelle	3,8%	3,8%	4,1%	4,3%	4,8%	4,7%	4,4%	4,9%	5,0%
Autres	0,6%	0,8%	0,8%	0,6%	0,4%	0,4%	0,5%	non recensé	non recensé
Effectif total pris en compte dans l'enquête	405 329	386 287	364 013	395 591	399 712	402 865	385 143	367 606	364 783

Les demandes de **redoublement** sont passées sous les 5% en 2008 et, depuis, ne cessent de baisser pour descendre à 3,71% en 2010.

La demande pour le **passage en première** est toujours prioritaire dépassant les 90% tandis que les demandes de réorientation vers la **voie professionnelle** connaissent une progression faible mais continue.

LES DECISIONS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement (*) total des non admis en 1ère dont VP	22,4%	21,9%	21,4%	20,1%	20,8%	19,2%	17,9%	17,5%	16,3%
Première	77,2%	77,6%	78,6%	79,9%	79,2%	80,7%	81,6%	82,5%	83,7%

(*) Avis donnés par les conseils de classe

Voie professionnelle conseillée	5,1%	5,3%	6,5%	6,7%	6,5%	6,3%	5,9%	6,0%	5,9%
Autres	0,4%	0,5%	non recensé						non recensé
Effectif total pris en compte dans l'enquête	408 831	394 825	361 481	393 003	399 987	400 742	383 128	368 048	363 725

2010 voit le taux de décisions de **redoublement** chuter de plus de 7 points alors que la diminution, antérieurement, n'excédait pas 2 points par an. Le taux de décisions **vers la première** dépasse 80% réduisant ainsi l'écart entre les demandes et les décisions.

L'année 2010 se situe dans la moyenne des années antérieures pour les taux de réorientations conseillées vers la **voie professionnelle**.

ORIENTATION à l'ISSUE de la 2^{de} GT en 2010 : TAUX MINIMA et MAXIMA

DEMANDES

Première générale %		Première techno %		Redoublement %		Voie professionnelle %	
GUYANE	50,06	PARIS	13,25	GRENOBLE	2,53	PARIS	2,89
REUNION	57,01	CORSE	18,74	STRASBOURG	2,61	VERSAILLES	3,18
MARTINIQUE	60,76	TOULOUSE	21,63	GUADELOUPE	2,66	LIMOGES	3,75
AMIENS	61,91	NICE	22,20	REUNION	2,90	BESANCON	3,84
CRETEIL	62,36	CLERMONT FD	22,28	NICE	3,02	BORDEAUX	4,40
GUADELOUPE	63,69	DIJON	22,35	POITIERS	3,13	LILLE	4,40
REIMS	64,39	POITIERS	22,75	DIJON	3,18	CORSE	4,42
MONTPELLIER	64,90	ORL TOURS	22,97	PARIS	3,31	STRASBOURG	4,51
AIX MARSEILLE	64,98	BORDEAUX	23,15	ROUEN	3,34	RENNES	4,62
LILLE	65,29	GRENOBLE	23,30	VERSAILLES	3,48	NANCY METZ	4,69
CAEN	65,37	REIMS	23,58	MONTPELLIER	3,53	LYON	4,85
LIMOGES	65,50	CAEN	23,62	ORL TOURS	3,53	GRENOBLE	4,88
NANCY METZ	65,70	NANTES	23,66	NANCY METZ	3,58	METROPOLE	4,92
ROUEN	65,96	BESANCON	23,92	BESANCON	3,63	NANTES	4,98
LYON	66,01	VERSAILLES	23,96	AMIENS	3,66	ROUEN	5,02
RENNES	66,22	METROPOLE	24,08	METRO et DOM	3,71	GUADELOUPE	5,02
METRO et DOM	66,89	METRO et DOM	24,37	METROPOLE	3,73	METRO et DOM	5,03
NANTES	67,08	LYON	24,94	TOULOUSE	3,74	AIX MARSEILLE	5,28
METROPOLE	67,26	RENNES	25,41	RENNES	3,76	ORL TOURS	5,29
STRASBOURG	67,35	STRASBOURG	25,53	CORSE	3,84	DIJON	5,34
POITIERS	67,99	MONTPELLIER	25,56	CLERMONT FD	3,89	MARTINIQUE	5,35
ORL TOURS	68,22	ROUEN	25,69	AIX MARSEILLE	3,95	CLERMONT FD	5,46
CLERMONT FD	68,37	AIX MARSEILLE	25,80	BORDEAUX	4,09	CAEN	5,49
BORDEAUX	68,37	NANCY METZ	26,03	LILLE	4,19	NICE	5,61
BESANCON	68,62	LILLE	26,13	LYON	4,20	TOULOUSE	5,78
TOULOUSE	68,85	LIMOGES	26,27	NANTES	4,28	CRETEIL	5,87
DIJON	69,13	CRETEIL	27,15	GUYANE	4,34	MONTPELLIER	6,01
NICE	69,16	AMIENS	27,48	MARTINIQUE	4,46	POITIERS	6,13
GRENOBLE	69,29	GUADELOUPE	28,63	LIMOGES	4,47	AMIENS	6,95
VERSAILLES	69,38	MARTINIQUE	29,43	CRETEIL	4,62	REIMS	7,18
CORSE	73,00	REUNION	31,29	REIMS	4,86	REUNION	8,80
PARIS	80,55	GUYANE	35,57	CAEN	5,52	GUYANE	10,02

Certains écarts peuvent être importants en fonction des contextes des académies.

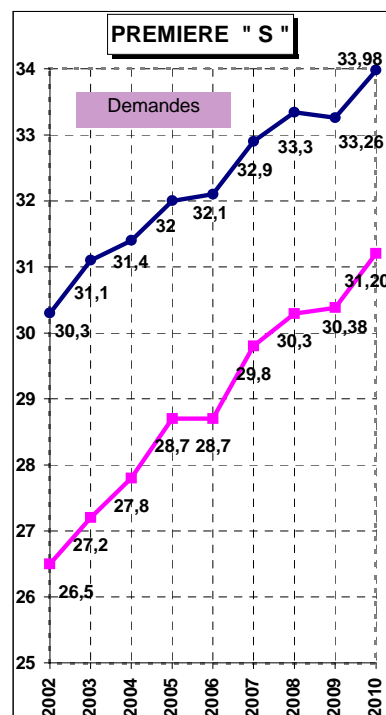
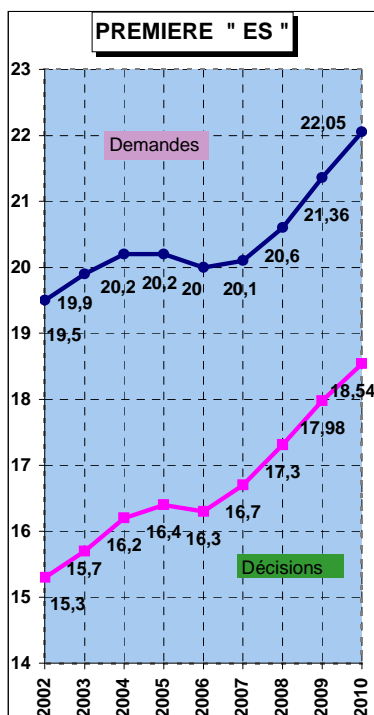
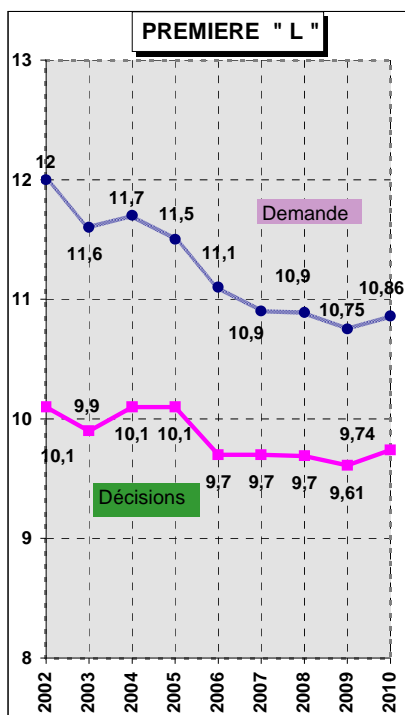
ORIENTATION à l'ISSUE de la 2^{de} GT en 2010 : TAUX MINIMA et MAXIMA

DECISIONS

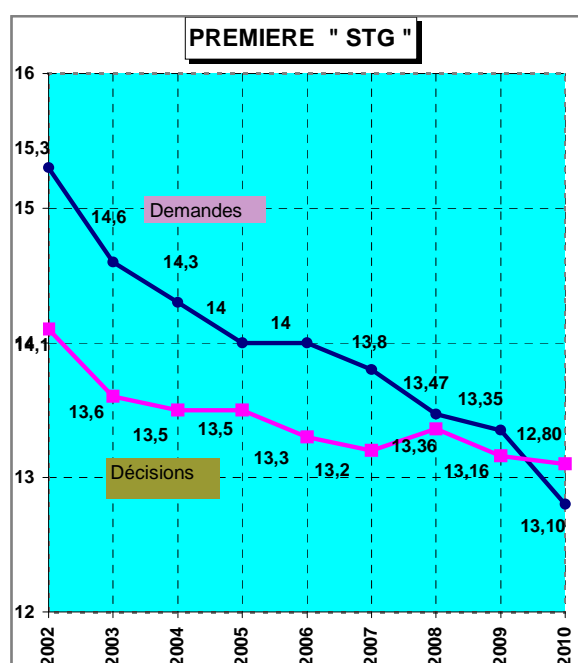
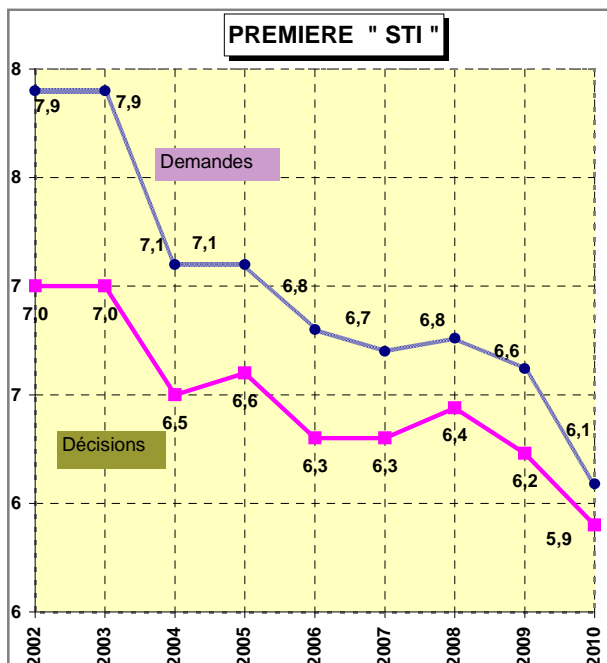
Première générale %		Première techno %		Redoublement %	
GUYANE	43,43	PARIS	17,45	BESANCON	6,06
REUNION	50,88	NICE	21,84	CORSE	6,44
CRETEIL	52,12	CORSE	22,06	TOULOUSE	7,82
AMIENS	54,76	TOULOUSE	22,28	DIJON	8,30
AIX MARSEILLE	55,01	POITIERS	22,37	BORDEAUX	8,39
MARTINIQUE	56,53	DIJON	22,48	POITIERS	8,51
GUADELOUPE	56,65	CLERMONT FD	22,55	MONTPELLIER	8,77
MONTPELLIER	58,57	NANTES	22,89	LIMOGES	8,92
LYON	58,61	REIMS	22,91	RENNES	9,04
ROUEN	58,66	BORDEAUX	23,03	ORL TOURS	9,09
NANCY METZ	58,69	ORL TOURS	23,09	GRENOBLE	9,13
VERSAILLES	58,72	GRENOBLE	23,09	STRASBOURG	9,41
REIMS	59,19	CAEN	23,48	AMIENS	9,90
LILLE	59,40	METROPOLE	24,01	NANTES	9,91
METRO et DOM	59,49	METRO et DOM	24,19	REUNION	9,98
NICE	59,77	LYON	24,29	ROUEN	10,00
METROPOLE	59,81	RENNES	24,55	NANCY METZ	10,04
STRASBOURG	60,19	VERSAILLES	24,60	REIMS	10,10
CLERMONT FD	60,73	LIMOGES	24,84	METROPOLE	10,38
RENNES	60,75	GUADELOUPE	24,91	METRO et DOM	10,40
CAEN	61,24	BESANCON	24,95	GUADELOUPE	10,52
NANTES	61,63	STRASBOURG	25,05	NICE	10,65
ORL TOURS	61,72	AIX MARSEILLE	25,07	LYON	10,89
GRENOBLE	61,74	MONTPELLIER	25,26	PARIS	11,16
LIMOGES	62,02	NANCY METZ	25,28	MARTINIQUE	11,16
POITIERS	62,11	CRETEIL	25,31	CLERMONT FD	11,25
BESANCON	62,19	LILLE	26,32	VERSAILLES	11,31
DIJON	63,62	ROUEN	26,81	CAEN	11,66
TOULOUSE	63,64	AMIENS	27,02	AIX MARSEILLE	12,69
BORDEAUX	63,67	REUNION	28,53	CRETEIL	14,07
CORSE	66,56	GUYANE	29,21	LILLE	14,28
PARIS	66,85	MARTINIQUE	32,22	GUYANE	15,37

Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la seconde Détails vers les séries de première de 2002 à 2010

Une timide remontée de la série L après une lente érosion, une croissance marquée de la série ES et de la série S



Attention à bien interpréter ces tableaux : des demandes de 1ère S peuvent conduire à des décisions de 1ère ES, des demandes de 1ère ES elles mêmes conduisant à des décisions de 1ère L ou STG, etc...



Le fléchissement en demandes aussi bien qu'en décisions se poursuit pour les séries STI et STG

Demandes et décisions d'orientation à l'issue de la seconde
Détails vers les séries de première de 2002 à 2010

Taux nationaux dans les établissements publics de métropole et des départements d'outre-mer.

LES DEMANDES

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1e L	12,0%	11,6%	11,7%	11,5%	11,1%	10,9%	10,9%	10,8%	10,86%
1e ES	19,5%	19,9%	20,2%	20,2%	20,0%	20,1%	20,6%	21,4%	22,05%
1e S	30,3%	31,1%	31,4%	32,0%	32,1%	32,9%	33,3%	33,3%	33,98%
1e STI	7,9%	7,9%	7,1%	7,1%	6,8%	6,7%	6,8%	6,6%	6,09%
1e STG	15,3%	14,6%	14,3%	14,0%	14,0%	13,8%	13,5%	13,4%	12,80%
Effectif total pris en compte dans l'enquête	405 329	386 287	364 013	395 591	395 591	402 865	385 143	367 606	312 894

Les demandes vers les **premières** ci-dessus sont relativement proches de celles des années passées (+ 0,44 point par rapport à 2009). La série S connaît un accroissement sensible et constant depuis 10 ans (+ 3,68 points) ainsi que la série ES (+ 2,55 points). Toutefois les séries STI et STG poursuivent leur fléchissement.

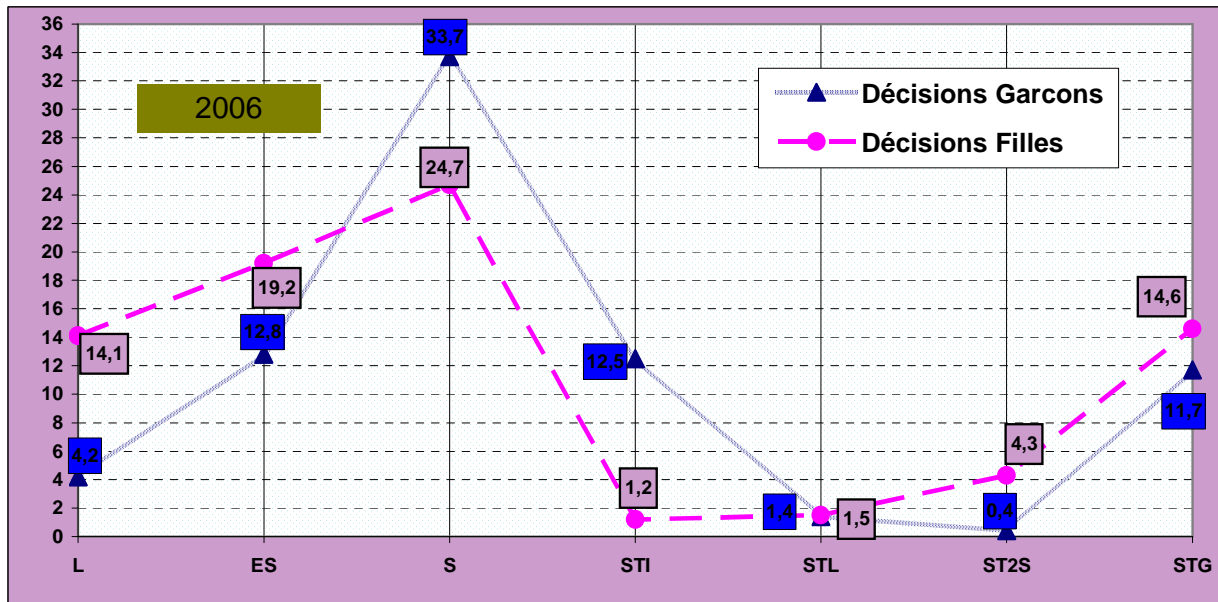
LES DECISIONS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1e L	10,1%	9,9%	10,1%	10,1%	9,7%	9,7%	9,7%	9,6%	9,74%
1e ES	15,3%	15,7%	16,2%	16,4%	16,3%	16,7%	17,3%	18,0%	18,54%
1e S	26,5%	27,2%	27,8%	28,7%	28,7%	29,8%	30,3%	30,4%	31,20%
1e STI	7,0%	7,0%	6,5%	6,6%	6,3%	6,3%	6,4%	6,2%	5,90%
1e STG	14,1%	13,6%	13,5%	13,5%	13,3%	13,2%	13,4%	13,2%	13,10%
Effectif total pris en compte dans l'enquête	408 831	394 825	361 481	393 003	393 003	400 742	383 128	368 048	285 461

Les décisions vers les **premières** ci-dessus sont supérieures à l'année passée de 1,08 point. La série S a le plus fort taux d'augmentation en 2010.

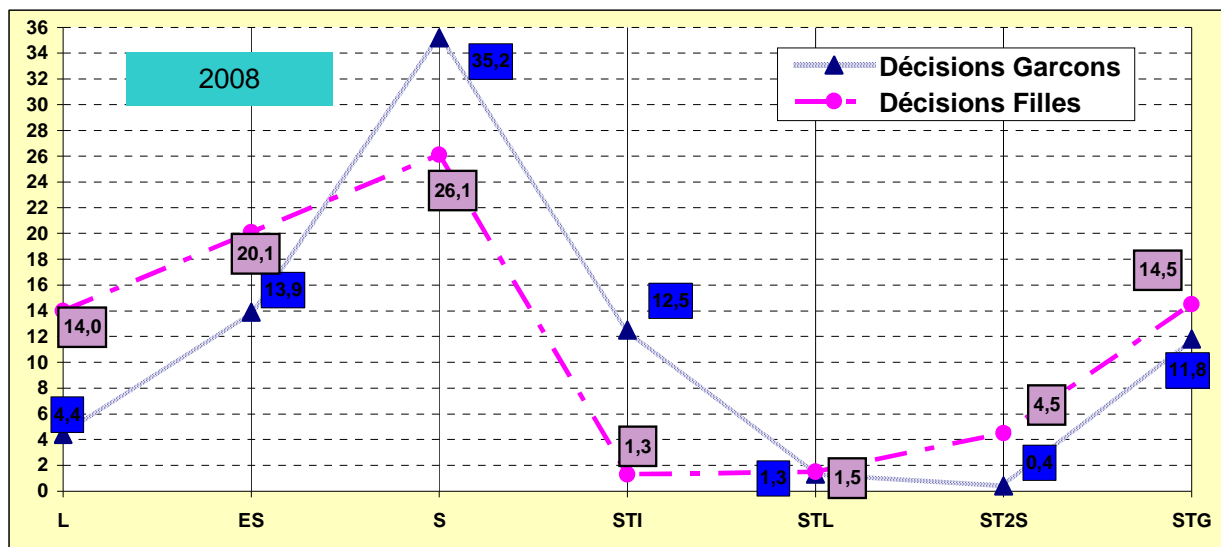
Décisions d'orientation des filles et des garçons à l'issue de la SECONDE GT en 2006 (détails vers les séries de premières)

En 2006, les filles sont entre deux à dix fois plus nombreuses que les garçons en ES, L et ST2S alors que les garçons sont douze fois plus nombreux que les filles en STI. Les taux sont quasi identiques en STL et proches en STG. La première S reste cependant la première orientation des filles mais avec 9 points de moins que les garçons.



Décisions d'orientation des filles et des garçons à l'issue de la SECONDE GT en 2008 (détails vers les séries de premières)

Tendances à la hausse vers la série L pour les garçons et vers la série S aussi bien pour les filles que pour les garçons.



Décisions d'orientation des filles et des garçons à l'issue de la seconde générale et technologique de 2006 à 2010 (détails vers les séries de première)

Taux nationaux dans les établissements publics de métropole et des départements d'outre-mer.

	2006		2007		2008		2009		2010											
	Demande		Décision		Demande		Décision		Demande		Décision									
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G								
Redoublement	5,4	5,6	13,6	15,1	5,0	4,9	18,4	20,3	4,5	4,5	16,9	19,1	4,0	4,4	10,9	12,1	3,56	3,88	9,77	11,15
1e L	16,1	5,1	14,1	4,2	15,6	5,2	13,9	4,4	15,6	5,1	14,0	4,4	15,6	5,0	14,1	4,3	15,7	5,0	14,3	4,3
1e ES	23	16,4	19,2	12,8	22,9	16,6	19,5	13,2	23,4	17,2	20,1	13,9	24,3	17,8	20,9	14,5	25,0	18,5	21,61	14,9
1e S	27	38,4	24,7	33,7	27,8	39,7	25,6	34,8	28,2	39,4	26,1	35,2	28,1	39,4	26,0	35,6	28,4	40,5	26,4	36,8
1e STI	1,3	13,6	1,2	12,5	1,2	13,2	1,2	12,4	1,3	13,2	1,3	12,5	1,4	12,8	1,3	12,1	1,3	11,73	1,2	11,3
1e STL	1,6	1,6	1,5	1,4	1,7	1,5	1,6	1,4	1,6	1,4	1,5	1,3	1,6	1,5	1,6	1,4	1,5	1,4	1,5	1,4
1e ST2S	4,8	0,4	4,3	0,4	4,9	0,3	4,3	0,4	5,2	0,4	4,5	0,4	5,4	0,7	4,8	0,6	5,3	0,6	4,8	0,5
1e STG	15	12,7	14,6	11,7	14,7	12,5	14,4	11,7	14,4	12,3	14,5	11,8	14,2	12,4	14,2	11,9	13,4	12,0	13,9	12,0

Redoublement : les garçons redoublent toujours plus que les filles bien que les demandes soient égales.

En 2010, l'écart entre demandes et décisions continue à se réduire de manière notable aussi bien pour les garçons que pour les filles.

1e L : les taux aussi bien en demande qu'en décision se maintiennent. Les taux concernant les filles sont toujours 3 fois supérieurs à celui des garçons.

1e ES : une progression des demandes égale pour les garçons et les filles .

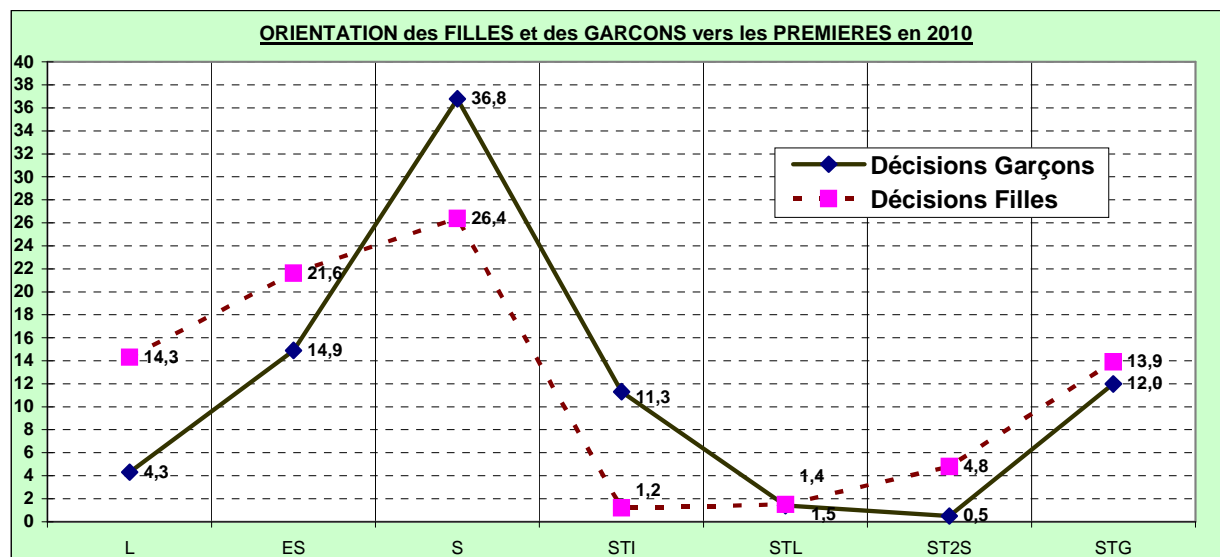
1e S : forte progression des demandes des garçons (1,10 point par rapport à 2009) corrélée par les décisions.

1e STI : on compte presque dix fois plus de garçons que de filles mais avec cette année une diminution des demandes et des décisions en faveur des garçons.

1e STL : les taux sont faibles et constants depuis 2006. On constate peu d'écart entre les filles et les garçons.

1e ST2S : les filles sont très majoritaires dans cette filière : presque dix fois plus que de garçons. Les taux n'évoluent guère.

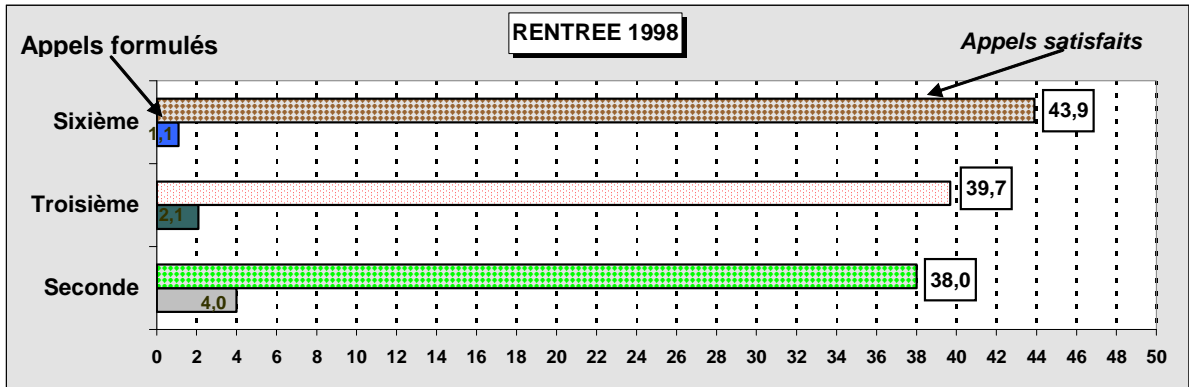
1e STG : l'écart entre filles et garçons longtemps stable tend à diminuer en 2010.



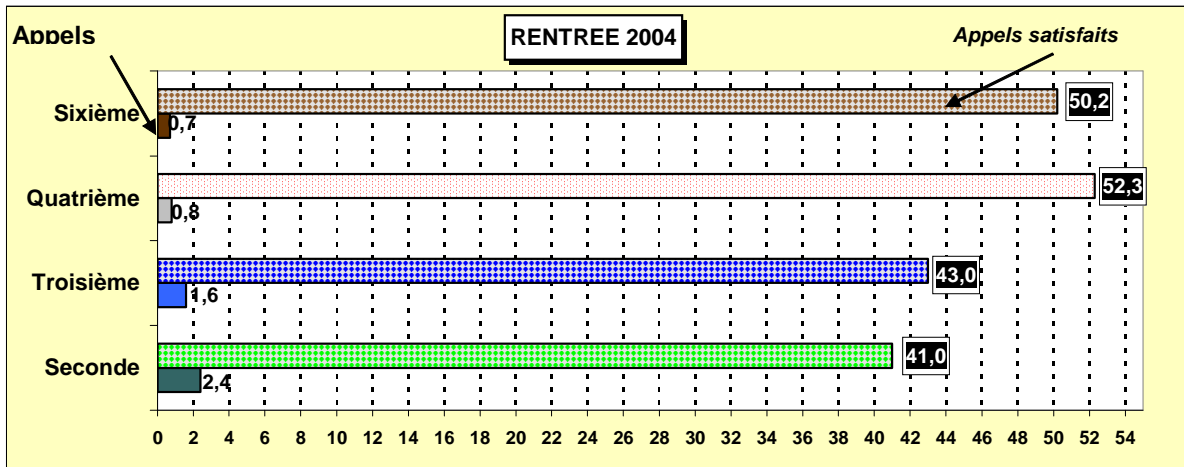
Une remontée vers la série S après une stagnation et une plus forte attractivité de la série ES en 2010.

Comparaison entre les appels formulés et les appels satisfaits aux rentrées 1998, 2004 et 2010

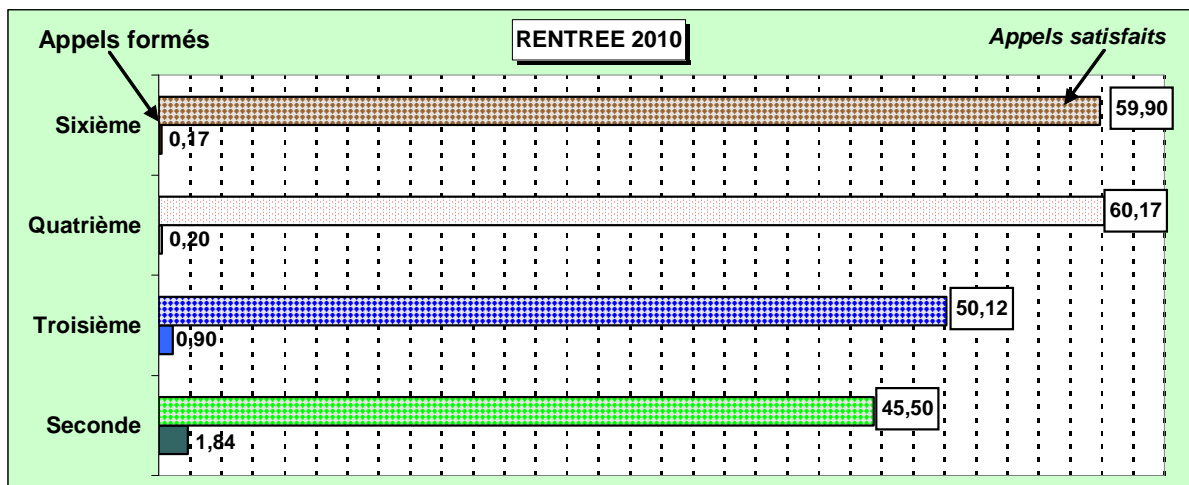
Les appels sont plus souvent satisfaits en sixième et en troisième qu'en seconde.



Six ans après, le taux de satisfaction des appels augmente notablement pour des demandes qui baissent.



En 2010, un taux d'appel quasiment identique à 2009 pour un taux de satisfaction qui baisse globalement de 0,85 point. Les appels formulés par les familles en seconde perdent 2,55 points alors que les autres niveaux augmentent.



Taux d'appels

Les tableaux ci-dessous portent sur l'ensemble des établissements publics de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

Taux d'appels formés par les familles

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
6e	0,9%	0,9%	0,8%	0,8%	0,7%	0,6%	0,5%	0,4%	0,33%	0,25%	0,17%
4e	1,2%	1,1%	1,0%	0,9%	0,8%	0,7%	0,6%	0,5%	0,36%	0,28%	0,20%
3e	1,8%	1,9%	1,7%	1,6%	1,6%	1,4%	1,4%	1,2%	1,24%	0,93%	0,90%
seconde	3,5%	3,7%	3,3%	3,3%	2,4%	2,6%	2,4%	2,2%	2,18%	1,91%	1,84%
TOTAL	1,7%	1,7%	1,6%	1,5%	1,3%	1,2%	1,1%	1,0%	0,98%	0,73%	0,64%

6e : les taux baissent régulièrement depuis 10 ans :-0,73 point entre 2000 et 2010 pour arriver à un niveau plancher de 0,17 point.

4e : les taux diminuent chaque année depuis la rentrée 2000 :- 1 point entre 2000 et 2010.

3e : la baisse des taux est continue sur 10 ans : presque 1 point (0,90%) entre 2000 et 2010.

seconde : les années 2001 et 2005 exceptées, la baisse a été continue -1,66 point entre 2000 et 2010.

Le nombre de demandes des familles croît avec le niveau (+ 1,67 point d'écart entre la 6ème et la seconde en 2010). De 2000 à 2010, pour l'**ensemble des niveaux**, les taux d'appels formulés ont décliné de 1,06 pt. Seulement 0,64 % des familles formulent un appel en 2010 soit presque 3 fois moins qu'en 2000.

Taux d'appels satisfaits

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
6e	47,1%	46,4%	45,8%	46,8%	50,2%	51,6%	51,8%	52,1%	52,47%	55,20%	59,93%
4e	48,7%	48,8%	50,5%	50,7%	52,3%	52,5%	52,1%	56,2%	58,04%	59,45%	60,17%
3e	40,3%	41,8%	41,3%	42,1%	43,0%	46,2%	46,0%	46,3%	48,59%	49,27%	50,12%
seconde	40,1%	40,1%	42,5%	39,9%	41,0%	43,6%	44,1%	45,5%	46,65%	48,05%	45,50%
TOTAL	42,9%	43,1%	44,1%	43,4%	44,8%	46,9%	46,9%	48,6%	49,23%	50,37%	49,52%

6e : après une légère chute du taux de satisfaction entre 2000 et 2003, le taux de satisfaction gagne 4,73 points entre 2009 et 2010 atteignant presque 60% soit une progression de plus de 12 points en 10 ans.

4e : les taux de satisfaction ont connu une progression régulière depuis 2000 avec un net décrochage à la hausse en 2008 poursuivi en 2009 et 2010. Plus de 60% des appels formulés sont satisfaits en 2010.

3e : excepté les années 2000 et 2002, les taux ont augmenté régulièrement. Depuis 10 ans, la progression est quasiment de 10 points.

seconde : en 2010, la baisse du taux de satisfaction est nette : -2,55 points par rapport à 2009 alors que, depuis 2005, la hausse était constante, au minimum d'un point chaque année (+ 5,40 points entre 2000 et 2010).

Pour l'**ensemble des niveaux** (sauf en 2003), les taux d'appels satisfaits avaient régulièrement augmenté pour arriver à dépasser 50 % en 2009. Cette année le taux repasse en dessous de 50% en raison essentiellement des résultats de la seconde.

BILAN de l' APPEL
Taux d'appels formulés par les familles en 2010

Sixième		Quatrième		Troisième		Seconde		TOTAL 6ème, 4ème, 3ème et 2nde	
REIMS	0,01	GUADELOUPE	0,00	GUYANE	0,07	REUNION	0,25	REIMS	0,07
ROUEN	0,02	AMIENS	0,03	REUNION	0,20	GUADELOUPE	0,37	GUADELOUPE	0,16
LILLE	0,02	ROUEN	0,03	AMIENS	0,26	MARTINIQUE	0,49	REUNION	0,17
GUYANE	0,02	LILLE	0,06	MARTINIQUE	0,27	REIMS	0,68	GUYANE	0,21
CORSE	0,04	CORSE	0,07	REIMS	0,29	ROUEN	0,91	AMIENS	0,26
AMIENS	0,04	NANTES	0,08	GUADELOUPE	0,30	CLERMONT FD	0,96	ROUEN	0,32
GUADELOUPE	0,05	REIMS	0,08	POITIERS	0,43	CORSE	0,98	CORSE	0,33
NANCY-METZ	0,05	NANCY-METZ	0,09	MONTPELLIER	0,43	AMIENS	1,07	MARTINIQUE	0,36
CAEN	0,07	NICE	0,10	CAEN	0,45	NANCY-METZ	1,09	CAEN	0,36
REUNION	0,08	CAEN	0,11	TOULOUSE	0,45	TOULOUSE	1,14	NANCY-METZ	0,38
RENNES	0,08	RENNES	0,11	NANTES	0,48	CAEN	1,16	LILLE	0,39
NANTES	0,09	STRASBOURG	0,12	RENNES	0,49	BESANCON	1,18	NANTES	0,40
LIMOGES	0,09	ORLEANS-TOURS	0,12	LILLE	0,53	GUYANE	1,18	POITIERS	0,41
POITIERS	0,12	GUYANE	0,12	CORSE	0,53	LIMOGES	1,25	TOULOUSE	0,42
ORLEANS-TOUR	0,12	CLERMONT FD	0,13	ROUEN	0,56	POITIERS	1,30	CLERMONT FD	0,43
MONTPELLIER	0,13	POITIERS	0,14	NANCY-METZ	0,56	NANTES	1,32	RENNES	0,44
CLERMONT FD	0,14	DIJON	0,15	LIMOGES	0,58	ORLEANS-TOURS	1,36	LIMOGES	0,45
STRASBOURG	0,14	REUNION	0,17	ORLEANS-TOURS	0,69	LILLE	1,37	ORLEANS-TOURS	0,49
METRO + DOM	0,17	TOULOUSE	0,17	DIJON	0,70	STRASBOURG	1,41	MONTPELLIER	0,50
METROPOLE	0,17	MONTPELLIER	0,17	STRASBOURG	0,71	RENNES	1,42	STRASBOURG	0,51
TOULOUSE	0,18	LIMOGES	0,19	NICE	0,71	BORDEAUX	1,54	BESANCON	0,57
BESANCON	0,19	BESANCON	0,19	CLERMONT FD	0,75	MONTPELLIER	1,70	DIJON	0,59
DIJON	0,20	METRO + DOM	0,20	BORDEAUX	0,89	DIJON	1,82	NICE	0,62
BORDEAUX	0,21	METROPOLE	0,20	METRO + DOM	0,90	METRO + DOM	1,84	BORDEAUX	0,64
NICE	0,23	AIX-MARSEILLE	0,30	METROPOLE	0,93	NICE	1,86	METRO + DOM	0,64
AIX-MARSEILLE	0,25	GRENOBLE	0,31	BESANCON	0,97	METROPOLE	1,91	METROPOLE	0,66
MARTINIQUE	0,31	CRETEIL	0,31	AIX-MARSEILLE	1,12	GRENOBLE	2,04	GRENOBLE	0,88
CRETEIL	0,37	BORDEAUX	0,33	GRENOBLE	1,27	LYON	2,50	AIX-MARSEILLE	0,99
GRENOBLE	0,37	VERSAILLES	0,34	CRETEIL	1,50	AIX-MARSEILLE	2,51	LYON	1,21
VERSAILLES	0,40	LYON	0,40	VERSAILLES	1,77	VERSAILLES	3,04	CRETEIL	1,24
LYON	0,42	MARTINIQUE	0,41	LYON	1,98	CRETEIL	3,73	VERSAILLES	1,24
PARIS	0,56	PARIS	0,67	PARIS	2,50	PARIS	4,09	PARIS	1,90

Taux d'appels satisfaits en 2010

Sixième		Quatrième		Troisième		Seconde		TOTAL 6ème, 4ème, 3ème et 2nde	
CORSE	0,00	CORSE	0,00	REUNION	32,00	GUADELOUPE	13,33	GUADELOUPE	30,56
LILLE	28,57	GUADELOUPE	0,00	NANCY-METZ	39,34	CORSE	33,33	NANCY-METZ	38,36
BESANCON	30,43	GUYANE	20,00	PARIS	40,96	NANCY-METZ	33,54	GUYANE	40,63
GUADELOUPE	33,33	MARTINIQUE	47,62	AIX-MARSEILLE	41,84	GUYANE	34,78	PARIS	43,08
PARIS	47,37	GRENOBLE	50,00	NICE	43,14	CRETEIL	35,33	CRETEIL	44,10
NICE	50,00	STRASBOURG	52,38	BESANCON	43,93	CLERMONT FD	37,70	AIX-MARSEILLE	44,41
GRENOBLE	53,39	PARIS	53,93	GUADELOUPE	44,44	PARIS	41,98	BESANCON	44,58
NANCY-METZ	54,55	DIJON	54,17	ORLEANS-TOURS	44,72	AIX-MARSEILLE	42,75	NICE	44,80
AIX-MARSEILLE	55,32	MONTPELLIER	55,81	VERSAILLES	46,79	ORLEANS-TOURS	42,86	ORLEANS-TOURS	46,01
CLERMONT FD	56,25	ORLEANS-TOUR	56,00	LYON	49,19	NICE	43,65	ROUEN	47,56
MARTINIQUE	56,25	TOULOUSE	56,82	CRETEIL	49,48	MARTINIQUE	43,75	VERSAILLES	47,66
CRETEIL	58,94	AIX-MARSEILLE	57,89	ROUEN	49,52	ROUEN	44,14	CLERMONT FD	47,90
METROPOLE	59,84	VERSAILLES	58,62	REIMS	50,00	VERSAILLES	44,23	MONTPELLIER	48,32
VERSAILLES	59,91	LYON	58,72	METRO + DOM	50,12	BESANCON	44,32	GRENOBLE	49,12
METRO + DOM	59,93	POITIERS	59,09	METROPOLE	50,17	MONTPELLIER	44,57	METRO + DOM	49,52
DIJON	60,61	CLERMONT FD	60,00	GRENOBLE	50,56	LYON	45,41	METROPOLE	49,53
MONTPELLIER	60,61	NANTES	60,00	MONTPELLIER	50,96	METRO + DOM	45,50	LILLE	50,10
AMIENS	62,50	NICE	60,00	LILLE	51,83	METROPOLE	45,58	LYON	50,89
BORDEAUX	64,06	METROPOLE	60,16	CLERMONT FD	52,00	GRENOBLE	46,31	MARTINIQUE	51,52
POITIERS	65,00	METRO + DOM	60,17	STRASBOURG	54,33	LILLE	48,59	STRASBOURG	53,53
ORLEANS-TOURS	65,38	LILLE	61,90	RENNES	57,14	DIJON	49,43	DIJON	54,03
RENNES	66,67	NANCY-METZ	61,90	DIJON	59,62	AMIENS	50,00	AMIENS	54,44
ROUEN	66,67	BESANCON	63,64	LIMOGES	60,00	STRASBOURG	50,30	REIMS	55,56
TOULOUSE	68,75	REIMS	63,64	AMIENS	60,42	TOULOUSE	51,34	CORSE	55,88
NANTES	69,57	CRETEIL	66,39	POITIERS	61,54	NANTES	54,55	TOULOUSE	58,18
CAEN	70,00	LIMOGES	66,67	MARTINIQUE	61,54	REUNION	55,00	POITIERS	58,40
STRASBOURG	70,37	RENNES	66,67	BORDEAUX	61,85	REIMS	55,56	REUNION	58,44
REIMS	71,43	ROUEN	66,67	TOULOUSE	66,04	POITIERS	55,73	NANTES	59,50
LYON	72,81	BORDEAUX	73,40	NANTES	66,98	BORDEAUX	60,56	RENNES	61,61
REUNION	80,00	REUNION	81,82	CAEN	79,66	LIMOGES	62,50	BORDEAUX	63,22
LIMOGES	100,00	AMIENS	83,33	CORSE	87,50	RENNES	62,76	LIMOGES	64,36
GUYANE	100,00	CAEN	85,71	GUYANE	100,00	CAEN	68,82	CAEN	73,86

De fortes disparités en fonction des académies.

BILAN de l' APPEL 2010

Concerne l'ensemble des établissements publics des académies de France métropolitaine et des départements d'outre-mer

	EFFECTIF TOTAL	Nombre d'appels formulés	Taux d'appels formulés sur effectif total	Nombre de cas de désaccords	Taux d'appels sur cas de désaccords	Nombre d'appels satisfaits	Taux d'appels satisfaits
Sixième	699 550	1 183	0,17	7 059	16,67	709	55,20
Quatrième (toutes quatrièmes)	580 923	1 160	0,20	6 620	17,52	698	59,45
Troisième (toutes troisièmes)	564 969	5 062	0,90	10 505	48,19	2 537	49,27
Seconde	374 200	6 877	1,84	24 341	28,25	3 129	48,05
Total	2 219 642	14 282	0,64	48 525	29,43	7 073	50,37

MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique

Sous-direction du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation

Bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle DGESCO A1-4

Chef de bureau : Patrick Chauvet

Adjoint au chef de bureau : Véronique Duchaud Fuselli

Document réalisé par Rosine Bouvier